



**LIGUE FRANCOPHONE BELGE
DE TIR À L'ARC**



GUIDE COMPÉTITIONS

Référent arbitrage LFBTA : Toni Di Pierdomenico

Table des matières

1.	Description du document.....	4
2.	Description des sigles des catégories.....	5
2.1	Catégories d'âges	5
2.2	Obtenir sa classification handisport.....	6
3.	Officialisation des compétitions	8
3.1	Général.....	8
3.2	Première organisation	8
3.3	Compétition BT WA « Badge Target de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc » et reconnaissance de la World Archery (WA).....	8
3.4	Reconnaissance de la RBA.....	8
3.5	Compétition LFBTA.....	9
3.6	Compétition PROVINCE (Non BT-WA).....	9
4.	25 m en plein air.....	10
5.	50/30m en plein air.....	12
6.	Epreuve 1440 (FITA) 4 distances en plein air.....	14
7.	Epreuve 70m Recurve – 50m Compound.....	17
8.	Epreuve avec duels en plein air.....	20
9.	Tir en campagne (FIELD).....	21
10.	Compétition en salle	23
10.1	Tir en salle Handisport	27
10.1.1	Équipements et accessoires.....	27
10.1.2	Catégories reconnues en LFBTA pour le tir en salle.....	27
11.	Feuille de marques	29
11.1	Tir en salle	29
11.2	Tir sur cible en plein air	30
12.	Établissement des scores tir sur cible	31
13.	Blason à présenter ou à remplacer	32
14.	Règlement et équipement.....	32
15.	Règlement des tenues.....	33
15.1	Définition de la tenue	33
15.2	Publicité et sponsor.....	34
15.3	Réclamations et problèmes.....	34
16.	Temps autorisé dans les différentes phases de tir	36
17.	Récupération de flèches en cas problème médical ou matériel.....	37
18.	Règlement pelotons multiples	38
19.	Passeport de tir LFBTA.....	40
20.	Taxe de tir.....	41
21.	Frais d'arbitrage.....	41
22.	Frais d'inscription.....	42
23.	Récompenses à remettre par catégories officielles	43
24.	Les records.....	44
25.	Demander une distinction	48
26.	Brevet - Tireur loisir.....	49
27.	Archers aspirants.....	49
28.	L'ARCHER LOISIR.....	52
29.	Les catégories 50+, 60+ et jeunes qui demandent de changer de catégorie	53
30.	Règlement coupe des clubs en salle.....	54

31.	Format résultat.....	57
31.1	Le résultat d'une compétition sans finale.....	57
31.2	Le résultat d'une compétition avec finale.....	58
31.3	Résultats Épreuve 1440.....	59
31.4	Résultats 3D.....	59
31.5	Résultats FIELD.....	60
32.	Santé.....	61
32.1	Fumer, quelles règles appliquer ?.....	61
32.2	Alcool et le tir à l'arc.....	62
33.	L'esprit sportif.....	64
34.	Sélection des championnats en salle.....	67
34.1	Championnat de Ligue.....	67
34.2	Championnat de Belgique.....	68
34.3	CIRCUIT DES TIRS 25M.....	69

1. Description du document

Vous trouverez les règles de sports spécifiques à la LFBTA et RBA. Ce règlement est un complément au règlement de la WA, il convient donc de vous référer au présent document et de reprendre le règlement WA ou autres documents spécifiques pour tout ce qui n'est pas décrit dans le guide compétition.

Les changements

Dans le coin à droite de chaque feuille vous avez un numéro de version, il suffit de vous référer à ce numéro pour comparer votre version avec une éventuelle nouvelle version. La dernière version est celle qui a le chiffre le plus élevé. (Raison voire version papier ci-dessous)

Fonctionnalité électronique

Afin de pouvoir naviguer dans le document nous avons inséré des liens hypertextes, ceux-ci sont repérables par sa couleur [bleue](#), en cliquant sur le lien vous serez automatiquement renvoyé au paragraphe que vous souhaitez visiter. Afin de revenir au menu (Table de matières) il y a régulièrement en fin de document un retour au [menu](#).

Pour suivre le lien avec un ordinateur il convient d'enfoncer la touche CTRL et cliquer sur le lien avec le bouton gauche de la souris.

Pour suivre le lien avec une tablette où SMART PHONE il convient de cliquer sur le lien (toucher) pour être renvoyé au texte que vous souhaitez lire.

Paragraphe compétition

Dans le menu vous trouverez un paragraphe [compétition](#). Sous celui-ci vous trouverez des sous-paragraphe qui vous renvoient vers la plupart des compétitions que nous organisons en LFBTA. Dans ces derniers vous trouverez la plupart des règles, mais toutes n'y sont pas décrites, certaines règles sont communes à plusieurs compétitions, afin d'éviter de répéter le même texte, nous vous renvoyons à un paragraphe commun.

Version papier

Un règlement doit évoluer avec l'évolution sportive et des changements venant de diverses structures, il est donc impossible de garder éternellement le même règlement sans changement.

Néanmoins, les personnes qui utilisent la version papier doivent à chaque fois réimprimer le guide, c'est pour cette raison que nous avons mis un numéro de version, il suffit de remplacer le paragraphe qui change et le glisser entre les autres paragraphes.

Le Responsable à l'arbitrage
Di Pierdomenico Toni

2. Description des sigles des catégories

Nous distinguons deux disciplines avec des sigles différents, le tir sur cible, le tir en campagne (FIELD).

R = Recurve C = Compound B = Barebow	U13 = (under) en dessous de 13 ans U15 = (under) en dessous de 15 ans U18 = (under) en dessous de 18 ans U21 = (under) en dessous de 21 ans 50 = de 50 ans à 59 ans 60 = de 60 ans et plus	M = Men W = Women
---	---	------------------------------------

Voir période du changement des [Catégories d'âges](#)

L = Longbow	M = Mixte	J = Jeune
		S = Senior
		50 = 50 ans et plus (Master)

Handisport
Voir Tir en salle Handisport

2.1 Catégories d'âges

Catégorie	Âge
U13	Les jeunes jusqu'à la fin de l'année de leur 12e anniversaire.
U15	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 13e et 14ème anniversaire.
U18	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 15e, 16ème ou 17ème anniversaire.
U21	Les jeunes qui fêtent durant l'année leur 18e, 19ème ou 20ème anniversaire.
Jeunes Longbow	Les jeunes âgés jusqu'à la fin de l'année de leur 17e anniversaire
Women – Men	Les archers qui fêtent durant l'année leur 21e jusqu'à leur 49e anniversaire.
Women – Men Longbow	Les archers qui fêtent durant l'année leur 18e jusqu'à leur 49e anniversaire
50	Les archers qui fêtent durant l'année leur 50e jusqu'à leur 59e anniversaire.
60	Les archers qui fêtent durant l'année leur 60è anniversaire et plus.

En fonction de la discipline pratiquée, il convient d'aller voir dans le chapitre « COMPETITION »

Quand faut-il changer de catégorie d'âge ?

A partir du 1^{er} janvier chaque sportif doit prendre la catégorie d'âge en fonction de la compétition comme indiqué ci-dessus, sauf exception :

- Pour les Jeunes (de U15 à U21 et longbow), 50+ et les 60+ qui ont demandés une dérogation à la LFBTA.
- Pour la participation au **championnat de Ligue et où de Belgique en salle**, le sportif doit prendre la catégorie dans laquelle il a commencé la saison en salle. Cela est uniquement pour les championnats en salle, pour toutes les autres compétitions les sportifs doivent prendre la catégorie à partir du 1^{er} janvier comme indiqués ci-dessus.

2.2 Obtenir sa classification handisport

Pour pouvoir pratiquer le tir à l'arc en compétition dans une catégorie Handisport dans la Ligue Francophone Belge de tir à l'arc (LFBTA) l'athlète doit obtenir une carte de classification LFBTA.

Pour obtenir cette carte, il doit avoir été évalué par un médecin et un classificateur agréé.

La LFBTA organisera des journées de classification durant lesquelles un classificateur sera disponible.

Informez-vous : ADAM Frédéric +32 498 57 45 81 frederic.adam@lfbta.be

Lors de cette évaluation le classificateur attribue une classe et définit le matériel d'aide spécifique que l'athlète est autorisé à utiliser en compétition (LHF-LFBTA).

Pour pouvoir pratiquer en international l'athlète doit obtenir une carte de classification internationale, celle-ci est valable dans tous les pays qui sont membres de la World Archery.

Pour obtenir cette carte de classification internationale, vous pouvez contacter Sabrina Rys (sabrinarys@handisport.be – 0486 05 80 54).

Pour plus de précision sur la classification consultez le document TIR A L'ARC HANDISPORT sur le site LFBTA. <http://www.lfbta.be/rubrique224.html>

 TABLEAU CATEGORIES D'ÂGES RECURVE - COMPOUND - BAREBOW											
Né en	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
2020	Pupille	U13									
2019	Pupille	U13									
2018	Pupille	U13	U15								
2017	Pupille	U13	U15	U15							
2016	Pupille	U13	U15	U15	U18						
2015	Pupille	U13	U13	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18
2014	Pupille	U13	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18
2013	Pupille	U13	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21
2012	Pupille	U13	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21
2011	Pupille	U13	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21
2010	Pupille	U13	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior
2009	Pupille	U15	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior
2008	Benjamin	U15	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior
2007	Benjamin	U18	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior
2006	Cadet	U18	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
2005	Cadet	U18	U21	U21	U21	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
2004	Cadet	U21	U21	U21	Senior						
2003	Junior	U21	U21	Senior							
2002	Junior	U21	Senior								
2001	Junior	Senior									
2000	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1999	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1998	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1997	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1996	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1995	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1994	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1993	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1992	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1991	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1990	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1989	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1988	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1987	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1986	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1985	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1984	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1983	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1982	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior
1981	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+
1980	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+
1979	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+
1978	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+
1977	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+
1976	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1975	Senior	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1974	Senior	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1973	Senior	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1972	Senior	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+
1971	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+
1970	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+
1969	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+
1968	Master	50+	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+
1967	Master	50+	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+
1966	Master	50+	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1965	Master	50+	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1964	Master	50+	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1963	Master	50+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1962	Master	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1961	Vétéran	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+
1960	Vétéran	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+	60+

3. Officialisation des compétitions

3.1 Général

Dans le règlement de sport de la LFBTA, nous reprenons la plupart des compétitions que les clubs organisent habituellement, d'autres compétitions sont reprises dans divers règlements internationaux, nationaux, ligues ou de clubs. Dans le cas où vous ne trouveriez pas celui-ci dans le présent guide, il convient de vous référer à des règlements spécifiques.

L'officialisation d'une compétition peut être réglementée par différentes fédérations ou structures. Quand un organisateur accepte l'officialisation, il s'engage à respecter les règles qui sont liées à celles-ci, cela est de même pour les archers participants.

Les clubs LFBTA peuvent organiser une compétition non officielle néanmoins, ils sont responsables de la mise en place de la sécurité. Dans ce cas le règlement de sport proposé dépend uniquement du club et des éventuels accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci. Cela a pour conséquence de ne pas être automatiquement repris dans le calendrier, de ne pas être encadré par des arbitres accrédités par la ligue, du suivie de l'invitation et des résultats sur le site LFBTA.

Les archers qui participent à une compétition non officielle qui n'est pas encadrée par au moins un arbitre accrédité par la ligue n'ont pas droit à un record, à une distinction et à la reconnaissance du score.

3.2 Première organisation

Lorsqu'un cercle décide d'organiser des compétitions, afin de veiller à une bonne organisation dans le respect des règlements de la WA et de la LFBTA, la première compétition intérieure et extérieure sera un tir de propagande ». A cette fin le cercle comptera un arbitre parmi ses membres, si pas, il contactera le responsable à l'arbitrage de sa province afin de trouver un arbitre qui supervisera le tir. Ce tir sera assimilé à un tir de type « P » qui donne accès aux records ligue/et de Belgique ainsi que les distinctions LFBTA. Il comptera parmi les tirs de sélection pour les championnats.

3.3 Compétition BT WA « Badge Target de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc » et reconnaissance de la World Archery (WA)

Une compétition BT WA signifie que la compétition est reconnue par la WA et que l'organisateur ainsi que les archers s'engagent à respecter les règles de sport de la WA.

3.4 Reconnaissance de la RBA

*Une compétition de type P, L ou N, est reconnue par la « Royal Belgian Archery » (RBA), tous les archers LFBTA et BSV peuvent y participer. Pour qu'un record Belge soit homologable, l'organisateur doit avoir respecté les règles de sport de la WA et la compétition doit avoir été officialisée par la mise en fonction d'au moins un arbitre officiel de la LFBTA. Toutefois **les championnats de provinces** ne donnent pas accès à un record de ligue ni de Belgique, ou une distinction WA*

Type : N

Les compétitions nationales en salle, les Championnats de Belgique, les BAOC « Belgian Archery Outdoor Cup », et les BAIC « Belgian Archery Indoor Cup » et sont des compétitions nationales réglementées par la RBA. Les clubs organisateurs et les archers s'engagent à respecter les règles de sports qui sont édités par la RBA.

Les compétitions nationales en salle sans finales sont règlementées par les ligues (voir tir Ligue) néanmoins la RBA impose une capacité d'accueil minimum de 160 archers et elle doit se dérouler en deux lignes (AB-CB).

3.5 Compétition LFBTA

Type : L

Quand un organisateur demande une compétition de type L ou N, il donne automatiquement accès à tous les archers affiliés.

Afin de donner la possibilité à chaque club organisateur, les compétitions en salle de type L est limité à une (1) compétition par club et par type d'épreuve, sauf exception dans le cas où le club s'engage à offrir le bénéfice de la compétition à une œuvre de bienfaisance.

Pour être accrédité comme compétition officielle et obtenir un record, une distinction LFBTA ou WA elle doit être repris sur le calendrier correspondant.

3.6 Compétition PROVINCE (Non BT-WA)

Type : P

Les compétitions de provinces reprise dans le calendrier LFBTA, doivent respecter les règles de sport de la LFBTA ou RBA par les organisateurs et archers.

Tableau récapitulatif Compétitions reconnus par les différentes structures	BT - WA	RBA	LFBTA	PROVINCE
25m 2 X 36 flèches		X	X	X
50/30 m 2 X 36 flèches		X	X	X
Épreuve 1440 BT.WA 4 X 36 flèches ou 8 X 36 flèches	X	X	X	X
72 flèches ou double 72 flèches 70 m, 60 m, 50 m, 40 m et 20 m (BT-WA).	X	X	X	X
Compétition 72 flèches avec duels 2 x 36 flèches + finales (BT-WA)	X	X	X	X
<i>Belgian Archery Outdoor Cup (BAOC) BT.WA</i>	X	X		
FIELD 24 à 48 cibles Badge Pointe de flèche	X	X	X	X
Tir Nature 2D (blason)		X	X	X
Tir 3D 20 cibles				X
Tir 3D 24 cibles inscrit au calendrier WA	X	X	X	X
Tir en salle 60 flèches BT.WA(Tir Ligue / National) 18m ou 25m	X	X	X	X
Tir en salle 60 flèches BT.WA (Tir ligue) 60 flèches 25m + 60 flèches 18m	X	X	X	X
Compétition en salle non BT.WA		X	X	X
<i>Belgian Archery Indoor Cup (BAIC) et compétition en salle nationale</i>	X	X		
La compétition non officielle dépend uniquement du club et des accords qui ont été réalisés avec les différentes structures avant le déroulement de celle-ci.	À définir cas par cas			

4. 25 m en plein air

- Épreuve : 2 X 36 flèches.
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : *Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.*
Le choix de donner accès aux **handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé :
Début des flèches d'essai à (*sauf en cas de force majeure*)
8h30 s'il y a un peloton le matin,
13h30 s'il y a un peloton l'après-midi.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches
- Ligne de tir : AB/CD
- Blasons : voir tableau ci-dessous.

Dans le cas où l'organisateur proposerait différents types de blasons, il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIREMENT**, lors de son inscription, sur quel type de blason il désire tirer.

Le règlement de la WA en matière du comptage des points sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.

- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total des 2 x 36 flèches.
Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : sur le cumul des trois (3) meilleurs scores des archers du même club. Voir ⁽¹⁾ ci-dessous.

Blason	Catégories 25 m en plein air							
80 cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M
60 cm 10-1 où	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M
	RW	RM	R50W	R50M	CW	CM	C50W	C50M
60 cm 10-6	R60W	R60M	RWO^(H)	RMO^(H)	C60W	C60M	CWO^(H)	CMO^(H)
80 cm 10-1	MRM^(H)	VI (1, 2 ou 3)^(H)			MCM^(H)	W1M^(H)	W1W^(H)	
80 cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	Équipe compound ⁽¹⁾			
60 cm 10-1 où	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M				
	BW	BM	B50W	B50M				
60 cm 10-6	B60W	B60M						
80 cm 10-1	LMJ	LMS	LM50		Équipe recurve / barebow ⁽¹⁾			

^(H)Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. *Dans les catégories handisports, on distingue les catégories U21 et Adultes.*

⁽¹⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons trois groupes de catégories ; recurve, barebow et compound. Les archers qui tirent Longbow sont intégrés dans les équipes barebow.

- Participation aux frais : Voir [Inscription](#)
- Flèches d'essai : 2 volées d'essai seront accordées avant le début de la compétition.

- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »)
- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).
- Distinction LFBTA :

Distinctions LFBTA 25 m								
Blason	Catégories				72 flèches			Type récompenses
					Niveau 1	Niveau 2	MT	
80 cm	RU13W	RU13M			560	580	610	Pin's jeunes
	RU15W	RU15M			600	625	650	
60 cm	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	600	625	650	Pin's
	RW	RM	R50W	R50M				
	R60W	R60M	RWO^(H)	RMO^(H)				
	MRM^(H)				540	585	630	
80 cm	CU13W	CU13M			580	600	630	Pin's jeunes
	CU15W	CU15M			600	625	650	
60 cm	CU18W	CU18M	CU21W	CH21M	640	665	690	Pin's
	CW	CM	C50W	C50M				
	C60W	C60M	CWO^(H)	CMO^(H)				
	MCM^(H)				540	585	630	
80 cm	VI (1, 2 ou 3)^(H)		W1M^(H)	W1W^(H)	440	485	530	
80 cm	BU13W	BU13M			510	550	600	Pin's jeunes
	BU15W	BU15M			540	585	630	
60 cm	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	540	585	630	Pin's
	BW	BM	B50W	B50M				
	B60W	B60M						
80 cm	LMJ	LMS	LM50		510	550	580	Pin's

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

5. 50/30m en plein air

- Épreuve : 36 flèches à 50m et 36 flèches à 30m
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : *Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.*
Le choix de donner accès aux **handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé :
Début des flèches d'essai à (*sauf en cas de force majeure*)
8h30 s'il y a un peloton le matin.
13h30 s'il y a un peloton l'après-midi.
- Nombre de flèches par volée : 3 flèches ou 6 flèches (à signaler dans l'invitation)
- Ligne de tir : AB/CD
- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total des 2 x 36 flèches.
Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : sur le cumul des trois (3) meilleurs scores des archers du même club. Voir ⁽²⁾ ci-dessous.
- Distances / blasons / catégories :
Le règlement de la WA en matière du comptage des points sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.

Distance	Blason	Catégories 36 flèches 50m + 36 flèches 30m								
		RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	RW	RM	W1M ^(H)	W1W ^(H)	
50/30m	80cm 10-1	R50W	R50M	R60W	R60M	RWO ^(H)	RMO ^(H)	MRM ^(H)		Équipe Recurve/ Barebow (2)
30/20m	80cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	LMJ	LMS	LM50		
50m ⁽¹⁾	122cm	BU21W	BU21M	BW	BM					
30m ⁽¹⁾	80cm 10-1	B50W	B50M	B60W	B60M					
30m ⁽¹⁾	122 cm	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	BU18W	BU18M			
20m ⁽¹⁾	80cm 10-1									
50/30m	80cm 10-1 ou	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	CW	CM	CWO ^(H)		Équipe Compound (2)
	80cm 10-5 ⁽³⁾	CU50W	CU50M	CU60W	CU60M			CMO ^(H)		
30/20m	80cm 10-1	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M					
2X30m	80cm 10-1	VI (1,2 ou3) ^(H)								

⁽¹⁾ 36 flèches à 50m sur blason 122cm + 36 flèches à 30m sur blason 80cm 10-1.

⁽²⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons trois groupes de catégories ; recurve, barebow et compound. Les archers qui tirent Longbow sont intégrés dans les équipes barebow.

⁽³⁾ Blason 80cm 10-5 au choix de l'organisateur, voir dans l'invitation et à signaler lors de l'inscription.

^(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Dans les catégories handisport, on distingue les catégories U21 et Adultes.

- Participation aux frais : Voir [Inscription](#)
- Flèches d'essai : 2 volées d'essai seront accordées avant le début de la compétition.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »).
- Prix : Pour toutes les catégories officiels (voir par paragraphe « [Prix](#) »).

- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).
- Distinctions LFBTA :

Distinctions épreuves 72 flèches 50/30 m ou 30/20 m (36 flèches par distances)											
Distance	Blason	Catégories					Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompense	
		30/20m	80 cm 10 - 1	RU13W	RU13M						450
RU15W	RU15M						460	530	600		
50/30m	80 cm 10 - 1	RU18W	RU21W	RW	R50W	R60W	550	610	630	Pin's	
		RU18M	RU21M	RM	R50M	R60M					
		RHO	RWO	MRM	W1M	W1W					
30/20m	80 cm 10-1	CU13W	CU13M				450	520	580	Pin's jeunes	
		CU15W	CU15M				470	540	610		
50/30m	80 cm 10-1 ou 80 cm 10-5	CU18W	CU21W	CW	C50W	C60W	590	630	670	Pin's	
		CU18M	CU21M	CM	C50M	C60M					
		CWO	CMO	MCM							
30m →	122cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M			480	550	610	Pin's jeunes
20m →	80cm 10-1	BU18W	BU18M				510	560	630		
50m →	122cm 10-1	BU21W	BW	B50W	B60W			510	560	630	Pin's
30m →	80cm 10-1	BU21M	BM	B50M	B60M						
30/20m	80cm 10-1	LMJ	LMS	LM50			470	540	610	Pin's	

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

- L'organisateur peut, lors de l'épreuve 50/30m, également organisé un 2x 50m à condition que cette épreuve est reprise dans l'invitation. Cette épreuve est une épreuve supplémentaire pour laquelle une taxe de tir est également due et pour laquelle un classement séparé doit être rédigé. L'organisateur n'est pas obligé de donner des prix aux archers qui ont réalisés l'épreuve 2x 50m

Distinction WA

Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans les épreuves 2 X 36 flèches 50 m compound au préalable inscrit au calendrier WA.

Pour avoir droit à une distinction l'inscription WA doit être honoré, voir [Taxe](#)

Badge Target de la WA	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Compound 50m	500	550	600	650	675	700

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

6. Epreuve 1440 (FITA) 4 distances en plein air

- Épreuve : Consiste à tirer 144 flèches sur 4 distances différentes, les archers sont amenés à tirer 36 flèches sur chaque distance.
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : *Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.*
Le choix de donner accès aux **handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé : début des flèches d'essai à **8h30** (*sauf en cas de force majeure*).
- Nombre de flèches par volée : 6 flèches aux longues distances, 3 ou 6 flèches aux courtes distances.
- Ligne de tir : AB/CD
- Blason : voir tableau ci-dessous.
Le règlement de la WA en matière du comptage des points sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.
- Classement : Par catégorie en individuel sur le total des 4 x 36 flèches pour la simple épreuve 1440 ou 8 X 36 flèches pour la double épreuve 1440.
Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club.
- Catégories / Distances / Blasons :

Longues distances		Blason		Courtes distances		Blason		Catégories			
								Recurve/ Barebow		Compound	
90m	70m	122cm	50m	30m	80 cm	RU21M	RM	CU21M	CM		
						RMO ^(H)		CMO ^(H)			
70m	60m	122cm	50m	30m	80 cm	RU18M	RU21W	CU18M	CU21W		
						R50M	RW	C50M	CW		
						R60M	RWO ^(H)	C60M	CWO ^(H)		
60m	50m	122cm	40m	30m	80 cm		RU18W		CU18W		
							R50W		C50W		
							R60W		C60W		
						BU18M	BU18W				
						BU21M	BU21W				
						BM	BW				
						B50M	B50W				
B60M	B60W										
40m	40m	122cm	30m	20m	80 cm	RU15M ⁽¹⁾	RU15W ⁽¹⁾	CU15M ⁽¹⁾	CU15W ⁽¹⁾		
30m	30m	60 cm	80 cm	30m	30m	80 cm	122 cm	VI (1,2 ou3) ^(H)			
								Équipe Recurve/Barebow ⁽²⁾		Équipe Compound ⁽²⁾	

⁽¹⁾ Les U13 sont classés avec les U15. Les distances U15 sont reconnues par la LFBTA mais pas par la WA.

⁽²⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons trois groupes de catégories ; recurve, barebow et compound. Les archers qui tirent Longbow sont intégrés dans les équipes barebow.

^(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Dans les catégories handisports, on distingue les catégories U21 et Adultes.

L'organisateur est autorisé à proposer à des archers à tirer 2 X 36 flèches à 70 m ou à 60 m par volées de 6 flèches pendant les épreuves longues distances (habituellement le matin) de même à tirer 2 X 36 flèches à 50m pour les compounds et barebows pendant les épreuves courtes distances (habituellement l'après-midi). Dans tous les cas les archers devront tirer par volée le même nombre de flèches que celle prévu pour l'épreuve 1440.

Lors des épreuves 1440, pour tirer 6 flèches par volée aux courtes distances l'organisateur doit pouvoir afficher des blasons 10 à 5 points durant les courtes distances.

Les épreuves 2 X 36 flèches à 70m et 2 X 36 flèches à 50m pendant une épreuve 1440 est laissé au choix de l'organisateur. Ce choix doit être indiqué dans son invitation. Cette épreuve est une épreuve supplémentaire pour laquelle une taxe de tir est également due pour l'obtention d'une distinction et pour laquelle un classement séparé doit être rédigé (mais il n'est pas obligatoire de les classer en fonction de la catégorie d'âge).

- Participation aux frais : Voir [Inscription](#)
- Flèches d'essai : 2 volées d'essai seront accordées avant le début de la compétition. 2 volées d'essai l'après-midi **uniquement pour les archers faisant l'épreuve 50m compound ou barebow**, à faire pendant la pause entre les longues et courtes distances de l'épreuve 1440.
- Prix : Pour les meilleurs classés des catégories qui ont réalisés l'épreuve 1440 (voir par paragraphe « [Prix](#) »). L'organisateur n'est pas obligé de donner des prix aux archers qui ont réalisés les épreuves 2 X 36 flèches.
- Débutants : Autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)
- Record : voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).
Pas de records internationaux pour les 72 flèches 70m, 60m et 50m si l'épreuve n'a pas été au préalable inscrit à la WA en plus de l'épreuve 1440 (voir taxe de tir).

- Distinctions World Archery :

Etoile	Etoile sur fond noir	Etoile sur fond bleu	Etoile sur fond rouge	Etoile sur fond Or (*)	Etoile sur fond Pourpre (*)
1000	1100	1200	1300	1350	1400

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

(*) Distinction sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions.

Pour avoir droit à une distinction par suite d'une participation à une épreuve 1440, l'archer doit avoir tiré sur les distances et les blasons indiqués dans le présent tableau en fonction de la catégorie.

Blason 122 cm	Blason 80 cm	Catégorie recurve et compound	Distinction WA
90 m – 70 m	50 m – 30 m	Men ⁽¹⁾ U21 Men ⁽¹⁾	Étoile OR
70 m – 60 m	50 m – 30 m	Women ⁽¹⁾ U21 Women ⁽¹⁾	
70 m – 60 m	50 m – 30 m	U18 Men, 50 Men et 60 Men ⁽²⁾ .	Étoile Argent
60 m – 50 m	40 m – 30 m	U18 Women, 50 Women et 60 Women ⁽²⁾ .	

(1) Les étoiles dame et homme peuvent être obtenus par les archers de tout âge, à condition que l'archer tire sur les distances indiquées dans le tableau ci-dessus.

(2) Les catégories 60+ peuvent obtenir les étoiles WA et les records internationaux au même titre que les catégories 50+.

Distinction Barebow LFBTA épreuve 1440

Epreuve 1440 compétition 4 distances Barebow	Niveau 1	Niveau 2	MT
BU18M, BU18W, BU21M, BU21W BM, BW, B50M, B50W, B60M, B60W	1000 / 1440	1100 / 1440	1200 / 1440

Aucune distinction WA ne peut être obtenus par les archers.

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

Distinction (jeune) LFBTA catégorie U15 épreuve 1440

Epreuve 1440 compétition 4 distances U15	Niveau 1	Niveau 2	MT
U15	50 / 40 m 30 / 20 m	122 cm 80 cm	1000/1440 1100/1440 1200/1440

Aucune distinction WA ne peut être obtenus par les archers.

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

7. Epreuve 70m Recurve – 50m Compound

- Épreuves : Consiste à tirer 72 flèches ou 2 X 72 flèches sur une distance en fonction de la catégorie.
- L'épreuve avec duel consiste à tirer 2 X 36 flèches de qualification à une distance selon la catégorie et ensuite tirer des duels contre des adversaires.
- Nombre de cibles : Pas de limite
- Invitation : Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.
Le choix de donner accès aux **handisport** doit être indiqué dans l'invitation.
- Horaire règlementé : début des flèches d'essai à 8h30 (sauf en cas de force majeure).
- Nombre de flèches par volée : 6 flèches
- Ligne de tir : En AB/CD 2 lignes de 2 archers.
- Blasons :
Le règlement de la WA en matière du comptage des points sera appliqué.
Toutes les catégories comptent le grand dix (10) même en cas d'utilisation d'un arc compound.
Le 10 intérieur doit être marqué X.

Blason Recurve et Barebow	Blasons compounds
<p>L'organisateur doit présenter un blason 122cm (10-1) par cible.</p> 	<p>L'organisateur doit présenter 4 blasons par cible (80cm de10-5).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="794 1160 938 1281"> <p>Tireur A tir en haut à gauche</p> <p>Tireur C tir en bas à gauche</p> </div> <div data-bbox="949 1137 1129 1312">  </div> <div data-bbox="1145 1160 1289 1281"> <p>Tireur B tir en haut à droite</p> <p>Tireur D tir en bas à droite</p> </div> </div>

- Classement
Individuel : Par catégorie en individuel sur le total des 72 flèches ou sur le total de 2 X 72 flèches.
Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club.

- Catégories / Distances / Blasons :

Tableau 72 flèches ou 2 X 72 flèches longues distances							
Blason	Distance	Catégories					
122 cm	20 m	RU13W ⁽¹⁾	RU13M ⁽¹⁾	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾		
	40 m	RU15W	RU15M	BU15W	BU15M		
	50 m	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	BW	BM
		B50W	B50M	B60W	B60M		
		LMJ ^(*)	LMS ^(*)	LM50 ^(*)			
	60 m	RU18W	RU18M	R50W	R50M	R60W	R60M
	70 m	RU21W	RU21M	RW	RM	RWO ^(H)	RMO ^(H)
20 m	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾					
Équipe recurve/barebow⁽²⁾							
Blason	Distance	Catégories					
80 cm 10-5	20 m	CU13W ^(*)	CU13M				
	40 m	CU15W	CU15M				
	50 m	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	CW	CM
		C50W	C50M	C60W	C60M	CWO ^(H)	CMO ^(H)
80 cm	W1M			W1W			
Équipe compound⁽²⁾							
Blason	Distance	Catégories					
80 cm	30m	VI (1,2 ou3)^(H)					
Équipe recurve/barebow ou Compound⁽²⁾							

⁽¹⁾ Catégorie seulement reconnu en Belgique (non WA).

⁽²⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons trois groupes de catégories ; recurve, barebow et compound. Les archers qui tirent Longbow sont intégrés dans les équipes barebow

^(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Dans les catégories handisport, on distingue les catégories U21 et Adultes

- Flèches d'essai : 2 volées d'essai seront accordées avant le début de la compétition. 2 volées d'essai l'après-midi **uniquement pour les archers faisant l'épreuve 72 flèches** (50m compound ou barebow ; 70m recurve), à faire pendant la pause entre la deuxième et la troisième série de l'épreuve 2 x 72 flèches.
- Débutants : Autorisé, voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »
- Distinction WA :

Badge Target WA			Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Catégorie	Blason	Type						
Recurve 70m	122 cm	OR	500	550	600	650	675	700
Compound 50m	80 cm 10-5 ou 10-1							
Barebow 50m	122 cm	OR	480	500	550	600	625	640
Recurve 60m U18 – 50+	122 cm	Argent	500	550	600	650	675	700
COMPOUND 50m U18 – 50+	80 cm 10-5 ou 10-1	Argent	500	550	600	650	675	700

Toutes les catégories d'âges peuvent obtenir les distinctions Badges Target de la WA à condition que cela a été fait sur la distance, le blason, sur un total maximum de 72 flèches et avec un arc mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les distinctions de type Argent sont seulement pour les catégories U18, U21, 50+ et 60+.

- Record : les records 72 flèches. Voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).

Lors des doubles épreuves 72 flèches, les scores obtenus des deux premières séries de 36 flèches sont cumulés, de même pour les deux dernières séries. L'archer peut obtenir une distinction s'il totalise la performance demandée lors des deux premières séries ou lors des deux dernières séries. Les records sur le total des 144 flèches sont aussi reconnus.

Pour que la compétition soit homologable par la WA (obtention des distinctions WA et records internationaux), elle doit être inscrite dans le calendrier WA et le club doit s'engager à payer la taxe WA à la LFBTA.

Distinction LFBTA épreuve 72 flèches en plein air

Distinction LFBTA 72 flèches (720 points)									
Blason	Distance	Catégories				Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompenses
122 cm	20 m	RU13W	RU13M			480	540	600	Pin's jeunes
	40 m	RU15W	RU15M			500	562	624	
	60 m	RU18W	RU18M			550	590	630	Pin's
	70 m	RU21W	RU21M	RW	RM				
		RWO	RMO						
60 m	R50W	R50M	R60W	R60M					
80 cm 10-5	20 m	CU13W	CU13M			500	562	624	Pin's jeunes
	40 m	CU15W	CU15M						
	50 m	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	570	610	650	Pin's
		CW	CM	C50W	C50M				
		C60W	C60M	CWO	CMO				
122 cm	20 m	BU13W	BU13M			480	540	600	Pin's jeunes
	40 m	BU15W	BU15M						
	50 m	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	500	562	624	Pin's
		BW	BM						
		B50W	B50M	B60W	B60M				
122 cm	50 m	LMJ	LMS	LM50		500	562	624	Pin's

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club.

8. Epreuve avec duels en plein air

- Épreuves : Une compétition avec duel comprend deux phases :
 - a) **La première phase** de qualification consiste à tirer une épreuve Recurve / Barebow / Compound 72 flèches à une distance en fonction de la catégorie (voir [Epreuve 70m Recurve – 50m Barebow - Compound](#)).
En fonction du classement faisant suite aux qualifications les archers sont positionnés selon un tableau préétabli par la World Archery (WA)
 - b) **La deuxième phase** consiste à tirer des matchs.

Épreuve en duel chez les recurves et Barebow

Dans un match Recurve et Barebow les archers tirent par volées de 3 flèches, à chaque volée les archers peuvent cumuler des points par sets.

L'archer qui a cumulé le plus de points avec ses trois (3) flèches gagne le set.

Comptage des points chez les recurves et barebows

- Un archer **qui gagne** un set marquera **deux points**.
- Un archer **qui perd** un set ne marquera **aucun point**
- En cas d'**égalité**, les **deux archers** marquent **un point**
- Cette procédure de comptage des points est la même dans toutes les phases de tir en duel.

Chaque match consiste à tirer maximum 5 sets (volées) de 3 flèches.

Dans un duel, aussitôt qu'un archer obtient 6 points, il est déclaré vainqueur du duel et passe à l'étape suivante.

Si après la 5e volée une égalité est constatée (5-5), l'arbitre déclenche la procédure du tir de barrage (shoot-off).

Épreuve en duel chez les compounds

Chaque match consiste à tirer 5 volées de 3 flèches, le vainqueur étant celui qui a cumulé le plus de points sur 15 flèches.

Si après les cinq volées une égalité est constatée, les deux archers procèdent à un tir de barrage (shoot-off).

- Catégories / Distances / Blasons :
Voir [Epreuve 70m Recurve – 50m Barebow - Compound](#)
- Nombre de cible : Pas de limite, mais l'organisateur doit prévoir assez de cible pour pouvoir placer tous les archers dans les matchs.
- Record : Voir le paragraphe « [Record](#) » (procédure).

POUR LES COMPÉTITIONS BAOC VOIR LES RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

9. Tir en campagne (FIELD)

- **Epreuve** : Une compétition en campagne comprend deux parcours, un parcours dans lequel les distances sont connues et un parcours dans lequel l'archer doit estimer les distances (distances inconnues). L'organisateur peut proposer des parcours avec 12 cibles ou 24 cibles (d'autres combinaisons sont possibles : voir règlement WA, livre 4 (www.worldarchery.sport)).
- **Invitation** : *Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.*
- **Nombre de flèches à tirer par cible** : Trois (3) flèches
- **Catégories, distances, blasons** :

Parcours	Nombre cibles		Dimension blason	Pas Jaunes		Pas Bleus		Pas rouges	
	Parcours 2 X 24	Parcours 2 X 12		Catégories		Catégories		Catégories	
				BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	RW	RM
						BW	BM	R50W	R50M
Distances INCONNUES	4 à 8	2 à 4	Ø 20cm	5 à 10m		5 à 10m		10 à 15	
	4 à 8	2 à 4	Ø 40cm	10 à 15m		10 à 20m		15 à 25	
	4 à 8	2 à 4	Ø 60cm	15 à 25m		15 à 30m		20 à 35	
Distances CONNUES	4 à 8	2 à 4	Ø 80cm	20 à 35m		30 à 45m		35 à 55	
	6	3	Ø 20cm	5, 10, 15m		5, 10, 15m		10, 15, 20m	
	6	3	Ø 40cm	10, 15, 20m		15, 20, 25m		20, 25, 30m	
	6	3	Ø 60cm	20, 25, 30m		30, 35, 40m		35, 40, 45m	
	6	3	Ø 80cm	30, 35, 40m		40, 45, 50m		50, 55, 60m	

- **Distinctions** :

Voir aussi les tableaux sur le site de la WA www.worldarchery.sport

Nombre de cibles		Genre	Verte	Grise	Blanche	Noir (*)	Or (*)
Barebow	24	Women	182	238	272	295	313
		Men	191	250	287	315	336
	48	Women	364	476	544	590	626
		Men	382	500	574	630	672
Recurve	24	Women	196	257	293	320	340
		Men	219	275	309	333	351
	48	Women	392	514	586	640	680
		Men	438	550	618	666	702
Compound	24	Women	275	325	352	373	389
		Men	292	340	367	387	401
	48	Women	550	650	704	746	778
		Men	584	680	734	774	802

Les pointes de flèche verte et grise peuvent être obtenues par les U18 lors de leurs tours spécifiques. Les U21 peuvent obtenir toutes les pointes de flèches puisqu'ils tirent aux mêmes distances que les hommes et les femmes

- Pas de tir : Plusieurs pas de tir en fonction des catégories, voir tableau ci-dessus.
- Classement : Classement individuel par catégorie sur le total du parcours.
Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club.
- Ordre de marquage des points : Les points doivent être notés dans la ligne numérotée de la feuille de marque qui correspond au numéro de la cible.
Exemple : quand les archers tirent dans la cible 6, ils doivent noter les points dans la ligne 6 de la feuille de marque.
- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Prix : Pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »).
- Débutant : Autorisé (voir paragraphe « [Promotion](#) »)
- Catégories récréatives : Il arrive que des archers demandent de pouvoir participation avec des arcs qui ne sont pas repris dans les catégories WA. Cela est laissé au choix de l'organisateur. Ci-dessous les sigles des catégories récréatives.

Sigle récréatif	Jeune		Senior		Maître	
	Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme
Arc Traditionnel ⁽¹⁾	/ (*)	/ (*)	TDS	THS	/ (*)	/ (*)
LONG BOW « arc droit »	LMJ	LMJ	LMS	LMS	LM50	LM50

⁽¹⁾ Voir règlement de la WA, livre 4.

(*) Il n'y a pas de catégorie d'âge dans les divisions Arc traditionnel, seulement Dame et Homme.

Remarque

Dans un parcours distances inconnues l'organisateur doit présenter 4 tailles de blasons (20cm, 40cm, 60cm et 80cm). Sur ce parcours, l'archer doit retrouver entre 4 à 8 blasons de la même taille. Plusieurs combinaisons sont possibles pour arriver à respecter cette règle.

Blason	Tableau répartition blasons - parcours distances inconnues de 24 cibles											
∅ 20	6	4	4	6	4	6	5	5	5	8	8	6
∅ 40	6	6	8	4	6	4	8	5	5	5	6	6
∅ 60	4	6	6	8	8	6	6	8	6	6	4	6
∅ 80	8	8	6	6	6	8	5	6	8	5	6	6
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
∅ 20	7	5	5	5	7	7	8	4	4	4	8	8
∅ 40	7	7	5	7	5	5	8	8	4	8	4	4
∅ 60	5	7	7	5	7	5	4	8	8	4	8	4
∅ 80	5	5	7	7	5	7	4	4	8	8	4	8
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Blason												
∅ 20	8	6	6	6	7	6	5	6	5	6	6	7
∅ 40	6	8	6	6	5	7	6	6	7	5	6	6
∅ 60	6	6	8	4	6	6	7	5	6	7	5	6
∅ 80	4	4	4	8	6	5	6	7	6	6	7	5
Total	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

10. Compétition en salle

- Types de compétitions :

- **Compétition de type N (Nationale) sans finales :**

- Consiste à tirer 2 X 30 flèches à 18m ou 25m.

- Ligne de tir : Uniquement en AB/CD (2 lignes)
 - Nombre de cibles : L'organisateur doit avoir une capacité d'accueil 160 archers sur le weekend.

- **Compétition de type L (Ligue) :**

- Consiste à tirer 2 X 30 flèches sur une distance de 18m ou 25m.

- Ligne de tir : A-B-C (3 lignes) ou AB/CD (2 lignes)
 - Nombre de cibles : 8 cibles au minimum.

- **Compétition combinée (18m – 25m)**

- Consiste à tirer 60 flèches à 18 m et 60 flèches à 25 m. Les deux distances peuvent être tirées sur un ou deux jours en commençant par l'un ou l'autre.

- Ligne de tir : A-B-C (3 lignes) ou AB/CD (2 lignes)
 - Nombre de cibles : Pas de limite

- Officialisation des compétitions : Toutes les compétitions de type N ou L sont inscrites au calendrier de la WA. Celles-ci donnent droit aux distinctions « Badge Target de la WA » et aux records internationaux.
- Invitation : *Ouvert à tous les archers affiliés à une fédération.*
Le choix de donner accès aux **handisports** doit être indiqué dans l'invitation.
- Début des flèches d'essai à (sauf en cas de force majeure)
 - **8h30** pour le peloton du matin.
 - **13h30** pour le peloton de l'après-midi.
 - **18h30** pour le soir.
- Nombre de flèches par volée lors des tirs comptés : 3 flèches par volées
- Participation aux frais : [Voir frais d'inscription](#)
- Flèches d'essai : 2 volées d'essai seront accordées avant le début de la compétition.

- Catégories de classement / Blasons / Distances :

Blason 18 m	Blason 25 m	Catégories							
		40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	60 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU15W	CU15M
RW	RM					CU21W	CU21M	CW	CM
R50W	R50M			R60W	R60M	C50W	C50M	C60W	C60M
RWO	RMO					CWO ^(H)	CMO ^(H)		
BU18W	BU18M			BU21W	BU21M				
BW	BM			W1M	W1W				
		B50W	B50M	B60W	B60M				
60 cm 10-1	80 cm 10-1	BU13W ⁽¹⁾	BU13M ⁽¹⁾	BU15W	BU15M	CMT ^(H)	MCM ^(H)		
		LMJ ⁽²⁾	LMS ⁽²⁾	LM50 ⁽²⁾		CU13W	CU13M		
		RU13 ⁽²⁾	MRM ^(H)	RU15W	RU15M	Équipe compound ⁽³⁾			
		VI (1, 2 ou 3) ^(H)		W1M – U21	W1W – U21				
Équipe recurve/barebow ⁽³⁾									

⁽¹⁾ Catégorie seulement reconnu en Belgique (non WA en salle).

⁽²⁾ Mixed (hommes et femmes ensemble) - Catégorie seulement reconnue en LFBTA (non WA en salle).

⁽³⁾ Une équipe regroupe différentes catégories, nous distinguons trois groupes de catégories ; recurve, barebow et compound. Les archers qui tirent Longbow sont intégrés dans les équipes barebow.

^(H) Les catégories handisports sont considérées comme une option facultative en fonction du choix de l'organisateur, du choix de l'archer et des possibilités d'accès. Dans les catégories handisports, on distingue les catégories U21 et Adultes

- Classement individuel : selon les catégories indiquées dans le tableau ci-dessus et sur le total des 60 flèches.

Un classement par équipe est autorisé mais n'est pas obligatoire : classement sur le cumul des trois meilleurs scores de 3 archers du même club.

- Les blasons

Le règlement de la WA en matière du comptage des points sera appliqué.

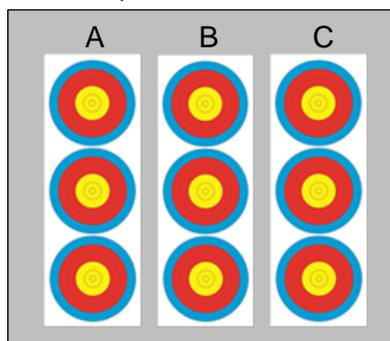
Toutes les catégories comptent le grand dix (4 cm), à l'exception des compounds qui comptent le dix intérieur (2 cm).

Dans le cas où l'organisateur propose des blasons de tailles différents (voir invitation), il est impératif que l'archer (lui-même, ou via son club) **INDIQUE CLAIREMENT** lors de son inscription la dimension du blason sur lequel il désire tirer.

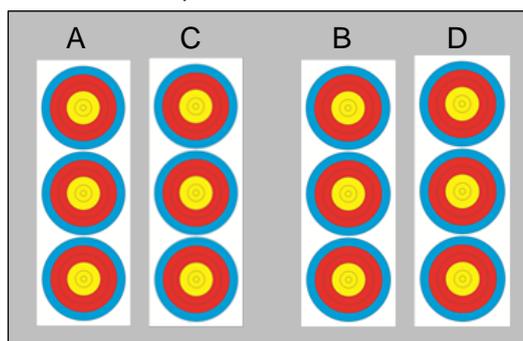
En cas où l'organisateur a désigné les places des archers par cible au préalable (listes), il n'est pas obligé d'accepter le changement de blason après l'inscription.

CE CHOIX EST DÉFINITIF, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR

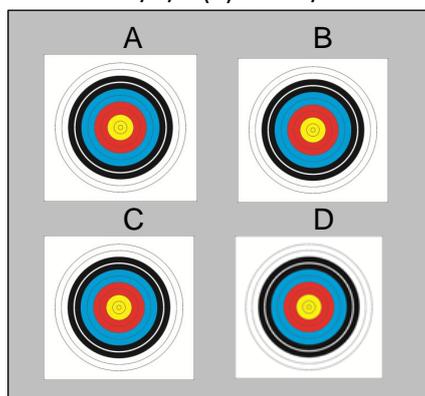
Blasons 3 spots 10-6 40cm Tir A-B-C



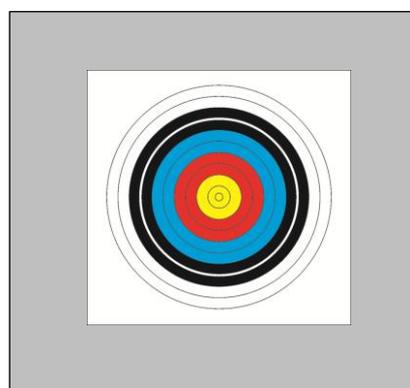
Blasons 3 spots 10-6 40 cm Tir AB/CD



Installation blasons 40 cm 10-1
Tir A/B/C (*) ou AB/CD



Blason 60 cm 10-1



*Dans le cas où la compétition serait organisée en 3 lignes le blason D ne sera pas installé.

Blason 3 spots double dix ou dix unique

Tous les blasons 3 spots officiels de la WA sont autorisés mais ils doivent être tous identiques par division d'arc.

- Débutants : autorisé (voir paragraphe « [Brevet et tir loisir](#) »)

- Prix : pour toutes les catégories officielles (voir par paragraphe « [Prix](#) »)

Distinctions L.F.B.T.A.								
Blason 18 m	Catégories				Niveau 1	Niveau 2	MT	Récompenses
60 cm 10-1	RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	500	525	558	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	500	525	558	Pin's
	RW	RM						
	R50W	R50M	R60W	R60M				
	RWO	RMO	W1M	W1W				
60 cm 10-1	MRM	VI (1,2 ou 3)	W1M – U21	W1W – U21	450	500	525	
60 cm 10-1	CU13W	CU13M			500	525	558	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	CU15W	CU15M	CU18W	CU18M	500	525	558	Pin's
	CU21W	CU21M	CW	CM				
	C50W	C50M	C60W	C60M				
	CWO	CMO						
60 cm 10-1	CMT	MCM			450	500	525	
60 cm 10-1	BU13W	BU13M	BU15W	BU15M	450	500	525	Pin's jeunes
40 cm 10-1 où 3spots 10-6 au choix	BU18W	BU18M	BU21W	BU21M	450	500	525	Pin's
	BW	BM						
	B50W	B50M	B60W	B60M				
60 cm 10-1	LMJ	LMS	LM50		430	460	490	Pin's

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club

Distinctions World Archery								
Badge Target de la WA		Blason	Fond blanc	Fond noir	Fond bleu	Fond rouge	Fond or	Fond pourpre
Recurve & Compound	18m	40 cm	500	525	550	575	585	595
	25m	60 cm						
Barebow	18m	40 cm	480	500	520	540	550	560

Voir procédure « [Demander une distinction](#) ».

L'obtention d'une distinction ou d'un record sont à signaler à l'arbitre à la fin de la compétition.

Les pin's seront remis à l'archer par les intermédiaires du délégué de province et du club

Les distinctions WA peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions qui ont été enregistrées sur le calendrier de la WA et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisé ou dépassé un des scores indiqués dans le tableau ci-dessus.

- Record : voir le paragraphe « [record](#) » (procédure).

10.1 Tir en salle Handisport

10.1.1 Équipements et accessoires

L'ensemble de l'équipement doit être conforme avec les règles de la WA hors spécificité handisport détaillée ci-après.

Les classificateurs (médecin ou kinésithérapeute) devront noter sur la feuille de testing le(s)accessoire(s) d'assistance nécessaire(s) et autorisé(s).

Les équipements non standards devront être inscrits sur la feuille de classification et signalés au Classificateur National et à l'Arbitre National.

Certains accessoires d'assistance pourront être utilisés s'ils ont été préalablement autorisés par un Classificateur national.

10.1.2 Catégories reconnues en LFBTA pour le tir en salle

Division Arc Recurve (Handicap physique)		Blason
RWO	Recurve Women Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
RMO	Recurve Men Open	
Division Arc Compound (Handicap physique)		
CWO	Compound Women Open	40 cm 10-1 ou 3 spots 10-6
CMO	Compound Men Open	
Division Tétraplégique		
W1M / W1W	Tétraplégique (Rec/Comp)	40 cm 10-1
Division Malvoyant		
VI1 / VI2/3	Visuel Mixte (Visually Impaired)	60 cm 10-1
Division Mental (Uniquement en LFBTA)		
MRM	Mental Recurve Mixte	60 cm 10-1
MCM	Mental Compound Mixte	

Dans les catégories handisports, on distingue les catégories U21 et Adultes.

1. Lieu de la compétition

Avant d'accepter des archers en fauteuil roulant l'organisateur doit veiller à ce que la salle / le terrain réponde à des conditions d'accès.

Les athlètes en fauteuil roulant doivent pouvoir accéder à la salle / au terrain, cela demande des accès (portes) supérieurs à 80 cm et dans le cas où celui-ci doit être aidé il doit pouvoir rapidement être évacué en cas d'urgence.

Si possible, l'organisateur lui allouera une place de minimum de 1,25 mètre sur le pas de tir. Il est conseillé de mettre les archers en fauteuil sur une des 2 extrémités de la ligne de tir.

2. Inscription

L'archer en situation de handicap doit signaler à l'inscription qu'il souhaite tirer en fauteuil roulant.

Si l'archer souhaite rester sur le pas de tir pendant toute la durée de la compétition il doit en informer l'organisateur lors de l'inscription (au moins 2 semaines avant la compétition).

3. Règlement pour la division Open

Les règlements concernant le matériel et les règles de tir sont les mêmes que pour les valides.

La distance et les blasons sont les mêmes que ceux destinés aux valides.

4. Règlement pour la division tétraplégique (W1)

Voir règlement WA, livre 3, chapitre 21.

5. Règlement pour les malvoyants (VI1, 2 ou3)

Voir règlement WA, livre 3, chapitre 21.

6. Règlement pour personnes mentalement déficientes (MRM et MCM).

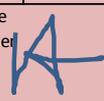
Cela dépend de la déficience mais, dans certains cas, celui-ci devra être accompagné par un assistant.

L'archer ne peut pas déranger les autres archers directement ou indirectement.

Si l'archer est capable d'accepter et d'accomplir les instructions pratiques il n'y a aucune raison de l'exclure, mais la sécurité doit être prioritaire.

11. Feuille de marques

11.1 Tir en salle

Club organisateur						
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>						
Club: <i>CHF</i>		Date: <i>10/10/2013</i>				
Catégorie: <i>CHC</i>		Distance: <i>18m</i>				
Nr licence: <i>521358</i>		Nr cible: <i>5</i>				
Dimension blason: <i>40cm</i>						
Point par flèche				Total	Cumul	
				3 flèches		
1	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>		
2	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>	
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>	
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>	
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>	
6	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>	
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>	
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>	
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>	
10	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>253</i>	
	10	9	Résultat			
Total	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>253</i>			
Report	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>260</i>			
Total cumulé	<i>12</i>	<i>21</i>	<i>513</i>			
Signature du marqueur 		Signature de l'archer 				

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. 3 lettres (Voir sigle)
Distance :	La distance sur laquelle vous allez tirer.
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason: 3spots, 40cm, 60cm, 80cm.

B. Pendant l'épreuve, après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	9 : Cumulez le nombre de 9
	Score total : Score total de la série
	Total cumulé : Score total général
Signature	
-	Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
-	Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
-	
Feuille suivante (2^{ème} série)	
Report :	Faites le report du nombre de 10, de nombre de 9 et les totaux des points.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

11.2 Tir sur cible en plein air

Club organisateur				
Nom: <i>Machintruc Arthur</i>				
Club: <i>CHF</i>		Date: <i>10/05/2013</i>		
Catégorie: <i>CHC</i>		Distance: <i>50m</i>		
Nr licence: <i>521358</i>		Nr cible: <i>5</i>		
Dimension blason: <i>80cm</i>				

1	Point par flèche			Total	Cumul
	10	8	7	3 flèches	
	<i>10</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>25</i>	
2	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>52</i>
3	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>M</i>	<i>19</i>	<i>71</i>
4	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>94</i>
5	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>118</i>
6	<i>X</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>29</i>	<i>147</i>
7	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>27</i>	<i>174</i>
8	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>200</i>
9	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>27</i>	<i>227</i>
10	<i>X</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>28</i>	<i>255</i>
11	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>26</i>	<i>281</i>
12	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>307</i>

	10	X	Résultat
Total	<i>9</i>	<i>3</i>	<i>307</i>
Report	<i>10</i>	<i>5</i>	<i>300</i>
Total cumulé	<i>19</i>	<i>8</i>	<i>607</i>

Signature du marqueur	Signature de l'archer
	

A. Avant le tir notez sur votre feuille de marque :

Nom :	Votre nom et prénom.
Club :	Le sigle de votre club. (Voir passeport)
Date :	La date de la compétition.
Catégorie :	Votre catégorie. (Voir sigle)
Nr. Licence :	Votre numéro de ligue (voir passeport).
Nr. Cible :	Le numéro de cible sur laquelle vous tirez.
Blason :	Type blason : 3spots, 60cm, 80cm et 122cm.

B. Pendant l'épreuve après chaque volée notez :

Les points par flèche :
- Par ordre décroissant.
- Chaque flèche hors de la zone point « paille, zéro » est marquée M « comme Manquée ».
Le total 3 flèches
- Cumuler les points des volées après chaque volée.

C. Après l'épreuve notez :

Totaux	10 : Cumulez le nombre de 10.
	X : Cumulez le nombre de X
Score total :	Score total de la série
Total cumulé :	Score total général
Signature	- Si vous êtes le marquer signez toutes les feuilles de marques sur lesquelles vous avez notés les points.
	- Chaque archer vérifie ses points et doit signer sa feuille de marque.
	-
Feuille suivante (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} série)	
Report :	Faite le report du nombre de 10, de nombre de X et les totaux des points.
	Attention le nombre total de 10 = le nombre de X + le nombre de 10.

Un résultat correct et rapide dépend de la bonne lisibilité des feuilles de marques.

Aidez nos organisateurs bénévoles à passer moins de temps à chercher ou à compter.

12. Établissement des scores tir sur cible

L'établissement des scores se fera après chaque volée.

Les marqueurs devront inscrire les valeurs des flèches sur les feuilles de marques dans l'ordre décroissant, selon les indications de l'athlète à qui appartiennent les flèches. Les autres athlètes de la cible devront vérifier la valeur de chaque flèche annoncée et en cas de désaccord il convient d'appeler l'arbitre qui prendra la décision finale.

Lors des tirs éliminatoires et finals, la valeur de la flèche sera annoncée par l'athlète. Son adversaire vérifiera la valeur de chaque flèche et en cas de désaccord appellera l'arbitre qui fera la dernière annonce.

Tous les athlètes doivent se référer à un arbitre pour résoudre toute question de désaccord qui se rapporte à la valeur d'une flèche et ceci avant que des flèches ne soient enlevées de la cible. La décision de cet arbitre est finale (sans appel).

Une erreur sur la feuille de marque peut être corrigée avant que les flèches ne soient enlevées. Ceci à condition que tous les athlètes de cette cible soit présent et d'accord sur la correction. La rectification doit se faire sous la surveillance de tous les athlètes présents à la cible et doit être paraphée par un arbitre. Tout litige concernant la feuille des scores doit être présenté à un arbitre.

Les feuilles de marque doivent être signées par le marqueur et par l'athlète de manière à prouver que celui-ci est d'accord avec la valeur de chaque flèche ainsi que sur la somme totale, le nombre de 10 et le nombre de X (et de 9 pour le tir en salle). Si le marqueur participe au tir, il doit faire signer sa feuille par un autre athlète ayant tiré sur la même butte de tir.

Il y aura deux (2) feuilles de marque par cible.

L'organisateur n'est pas obligé d'accepter ou d'enregistrer les feuilles de marque soumises sans signature, sans somme totale, sans nombre de 10, de 9, de X ou ayant des erreurs de calcul.

Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de marque qui leur sont remises. Cependant s'ils remarquent une erreur, ils la corrigeront et le résultat obtenu après correction sera retenu. Toutes les corrections doivent être effectuées avant l'étape suivante de la compétition.

En cas de différence entre les sommes totales entre deux feuilles de marque en papier, la somme totale la plus basse sera utilisée pour le résultat final.

13. Blason à présenter ou à remplacer

Dans toutes les compétitions l'organisateur doit présenter au début de l'échauffement un blason neuf à chaque archer, après l'échauffement le blason ne doit pas être changé sauf si l'arbitre juge que cela est nécessaire pour pouvoir juger correctement les points.

En cas où le blason doit être changé l'organisateur doit remplacer le blason usagé par un blason neuf (sans aucun impact).

14. Règlement et équipement

Il est de la responsabilité de l'athlète d'utiliser du matériel conforme aux règlements. En cas de doute l'athlète doit montrer son matériel à un (aux) juge(s) avant de l'utiliser.

Tout athlète surpris à utiliser du matériel non conforme aux règles de la W.A. et des règles spécifiques LFBTA peut être disqualifié.

Vous trouverez les règles WA sur le site www.worldarchery.sport.

1. Division Arc RECURVE

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

2. Division Arc COMPOUND

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

3. Division Barebow (Arc nu)

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

4. Division LONG BOW

Les règles de la W.A. sont à appliquer.

L'arc doit correspondre à la forme traditionnelle d'un arc droit, ce qui signifie que quand l'arc est bandé la corde ne peut toucher que les poutres de la corde et aucune autre partie de l'arc.

L'arc doit avoir au moins 150 cm de long. La longueur de l'arc est mesurée entre les gorges de la corde tout au long de l'extérieur (dos) des branches.

Les archers LONG BOW doivent utiliser des flèches en bois.

5. Division Poulie sans viseur

Les règles 3D – 2D sont à appliquer, vous les trouverez sur le site RBA

<https://www.belgium-archery.be/fr/competitions/reglements>

On retrouve cette catégorie dans les compétitions 3D et 2D, mais pas dans tous les pays, cette catégorie n'est pas reprise dans le règlement de la WA.

Dans les compétitions tir sur cible cette catégorie d'arc est classée avec les arcs COMPOUNDS. Les règles d'équipement compound de la WA sont appliquées, le viseur n'est pas obligatoire pour tirer dans la catégorie compound.

6. Division. Arc Traditionnel

Les règles W.A. sont à appliquer.

Dans les compétitions tir sur cible cette catégorie d'arc est classée avec les arcs Barebow.

15. Règlement des tenues.

Le présent règlement est seulement applicable dans les compétitions officielles qui sont organisées sous la réglementation LFBTA.
Pour les championnats de Belgique, de ligue, les BAIC et les BAOOC il convient de suivre les règlements spécifiques.

15.1 Définition de la tenue

La tenue neutre

Il convient de porter un polo ou un tee-shirt **blanc** sans publicité et signes du club.
Ceci est toujours autorisé même quand elle n'est pas de la même couleur du club.

La tenue du club

Il convient de porter un T-Shirt/Sweat-Shirt/Polo.

Pour que ceux-ci soient considérés en tant que tenue du club ils doivent avoir la même apparence, c'est-à-dire être de mêmes couleurs.

Les publicités qui sont amenées par le club, sont autorisées (ex : sponsor du club), mais les mêmes publicités doivent apparaître sur toutes les tenues du club. Le logo du club doit être présent visible sur le haut du vêtement.

Les publicités sont réglementées (voir plus bas le paragraphe des publicités qui ne sont pas autorisées).

Le logo, le dossard, le sigle du club ainsi que le prénom, nom ou appellatif familial au nom / prénom de l'archer sont autorisés et ne sont pas considérés comme des publicités.

Le choix de la matière et la couleur unie ou non est laissé à l'appréciation des clubs.

Précision : Les vêtements de couleur style camouflage (camo) ne sont pas autorisés.

Pantalon de sport/pantalon de ville, le Jeans est autorisé.

Précision : Le pantalon doit être porté correctement à la taille (au-dessus des fesses). Voir paragraphe vêtements non autorisés.

Le short ou $\frac{3}{4}$ pour les deux genres et jupe, jupe culotte pour les dames est autorisé.

Précision : Ne peut pas être plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.

Casquette ou chapeau correct est autorisé

Précision : Les casquettes et chapeaux de couleur style camouflage (camo) ne sont pas autorisés.

La tenue nationale peut être portée si l'archer est sur la liste des élites (voir liste sur le site www.lfbta.be → Haut Niveau)

Si les conditions météorologiques le nécessitent, les archers peuvent porter des vêtements pour se protéger comme des pull-overs, des chaussures de randonnée, des survêtements, des k-ways, etc.

VETEMENTS NON AUTORISÉS :

- Les pantalons (jeans) avec des trous.
- Les pantalons (jeans) fortement marqués par des endroits délavés.
- Les pantalons très larges.
- Le pantalon porté au-dessous des fesses.
- Les vêtements de camouflage.
- Short, jupe ou jupe-culotte plus court (e) que la position du bout des doigts lorsque l'archer tend les bras et les doigts le long du corps.
- La tenue dont la propreté et l'hygiène n'est pas respectée (odeur désagréable) sera considérée comme une tenue non autorisée.

15.2 Publicité et sponsor

Les archers sont autorisés à utiliser leur personne, leur nom, leur image ou leurs performances sportives à des fins publicitaires et peuvent accepter une aide matérielle et financière. Par conséquent, les archers peuvent notamment porter une tenue avec des publicités en tenant compte du présent règlement.

Dans tous les cas, le logo de son club doit être présent visible sur le vêtement du haut.

Sont considérées comme publicités un logo (marque) d'entreprise, société, structure officielle ou association.

La marque de la tenue (du confectionneur, du fabricant...) ne peut pas dépasser les 30 cm²

Précision : On comprend par marque de la tenue (Adidas, Nike, Jako...) celle du confectionneur qui a réalisé le vêtement, les publicités des sponsors sont limitées à 400 cm².

Le compétiteur peut avoir de la publicité sur son équipement personnel (sac, carquois etc. ...) en plus de la marque de fabrique d'origine.

PUBLICITÉ NON AUTORISÉE :

Les publicités / marques pour le tabac, l'alcool et toutes inscriptions dans un but : de protestation, d'afficher une opinion politique, d'afficher une appartenance à une religion n'est pas autorisée.

Sauf exception : dans le cas où le club serait installé dans une commune qui porte le même nom d'une marque non autorisée reprise ci-dessus, dans ce cas le nom et l'emblème de la commune peut apparaître, mais le logo de l'entreprise ne sera pas accepté.

15.3 Réclamations et problèmes**Sanctions en cas de non-respect du règlement :**

Les arbitres veillent à l'application du règlement, le non-respect entraîne dans un premier temps un avertissement qui sera signalé à l'archer et au responsable de l'arbitrage. L'avertissement doit être indiqué dans le rapport d'arbitrage ainsi que le nom et le numéro de ligue de l'archer. Si l'archer arrive à se mettre en ordre pendant la compétition, l'avertissement sera retiré.

Si dans une autre compétition le même archer est repris une deuxième fois avec la même infraction, le responsable d'arbitrage en informera le club de l'archer concerné pour lui signifier que l'archer sera disqualifié(e) à la suivante compétition si le non-respect du règlement se représente.

Problèmes

Tous cas qui pourraient poser des problèmes ou réclamations peuvent être examinés par la structure (ex : réunion des clubs, comité ou autre...) de la province et être amenés à l'organe d'administration (OA) par l'intermédiaire du délégué de province.

Après délibération la (les) personne (s) concernée (s) devra (devront) suivre les directives décidées par le CA LFBTA.

Les couteaux lors des compétitions tir à l'arc

Les poignards, les couteaux-poignards et les couteaux pliants munis d'un mécanisme de blocage non automatique ne sont pas interdits par la loi. Cependant, vous devez donner une raison valable pour pouvoir porter un couteau.

Lors des compétitions tir sur cible (sur blason concentrique), la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau au vu de tous. La LFBTA n'autorise pas d'exhiber de quelque manière que ce soit un couteau lors des compétitions tir sur cible. Néanmoins, il n'est pas interdit de laisser un couteau dans sa caisse d'arc ou sac avec ses effets personnels et de l'utiliser quand vous en avez besoin.

Lors des compétitions tir sur parcours (tir en campagne, 3D et 2D), le couteau est parfois utile pour enlever des flèches hors d'un arbre ou d'une planche. Hors mi cette raison-là la LFBTA ne trouve aucune raison valable de porter un couteau. Cela ne signifie pas que chacun peut porter un couteau sans retenue, la discrétion est la règle.

16. Temps autorisé dans les différentes phases de tir

Compétition tir en ligne	
Pour aller sur le pas de tir	10sec.
Tir cibles : Pour tirer 3 flèches (règle LFBTA). Pour tirer 6 flèches (règle LFBTA). Concernant les championnats LFBTA ou RBA, voir les règlements spécifiques.	2min. 4min
Tir éliminatoire – finale – tir alterné : Voir règlements spécifiques de la compétition pour le temps de tir	20 sec.
Tir par équipe : Voir règlements spécifiques de la compétition pour le temps de tir. <u>Équipe 3 archers</u> , 2 flèches par archer (6 flèches par volée au total). <u>Équipe 3 archers dans le cas du tir alterné</u> , une flèche par archer (3 flèches par volée au total). <u>Équipe mixte</u> , 2 flèches par archer (4 flèches par volée au total). <u>Équipe mixte dans le cas du tir alterné</u> une flèche par archer (2 flèches par volée) Pour résoudre une égalité (Tir barrage) une flèche par archer.	2min 2min 80 sec 80 sec 20 sec/flèche
Compétition FIELD	
Pour tirer 3 flèches Temps maximum accordé pour rattraper des flèches (3min / 3fl.) pour des problèmes de matériel ou médical.	3min. 30min.
Compétition 3D / 2D	
Voir règlement spécifique de la compétition	

17. Récupération de flèches en cas problème médical ou matériel.

Épreuves 1440, 70m, 50m, 25m et salle

En cas de problème médical, le service médical disposera de 15 minutes pour décider si l'archer peut reprendre le tir ou non. Si l'archer peut reprendre, il ne pourra récupérer que le nombre de flèches pouvant être tiré en 15 minutes en suivant les séquences normales de tir avec un maximum 3 volées de 3 flèches (en salle) ou de 2 volées de 6 flèches (en extérieur) selon la première éventualité.

En cas de problème matériel, il sera accordé du temps supplémentaire pour réparer, mais l'archer ne pourra récupérer que le nombre de flèches pouvant être tiré en 15 minutes en suivant les séquences normales de tir avec un maximum 3 volées de 3 flèches (en salle) ou de 2 volées de 6 flèches (en extérieur) selon la première éventualité.

Lors des épreuves par duels, il n'y aura pas de temps supplémentaire accordé dans le cas d'un problème d'équipement ou problème de santé inattendu, mais l'athlète peut quitter la ligne de tir, réparer ou remplacer son matériel et regagner la ligne de tir pour poursuivre le tir, si le temps restant le permet.

Dans le tir par équipes, les autres membres de l'équipe peuvent tirer durant ce temps.

18. Règlement pelotons multiples

Nous entendons par pelotons multiples, un organisateur qui répète plusieurs fois la même épreuve dans une compétition durant un week-end ou même journée.

Participants autorisés

Sont autorisés à participer à une compétition officielle LFBTA les athlètes qui sont affiliés à une fédération de tir à l'arc qui est membre à la W.A.

Inscription

Chaque archer est tenu de s'inscrire dans la catégorie définie dans le présent règlement.

Classement

Dans une compétition aucun archer ne peut être classé plus d'une fois dans la même catégorie. Dans le cas où l'organisateur autorise un archer à participer plusieurs fois dans la même catégorie, seul le premier score réalisé sera retenu dans le classement.

Lors de l'inscription l'organisateur veillera à donner aux archers 2^{ème} participation un autre sigle comme catégorie afin d'éviter que ceux-ci se retrouve deux fois dans la même catégorie (Idem pour le classement par équipe).

Dans le cas où l'archer souhaiterait participer deux fois (ex. sous des licences différentes) son deuxième résultat peut apparaître dans le résultat sous le titre deuxième participation.

Quand l'archer participe sous des catégories d'arcs différentes (ex. C50M et R50M), dans ce cas il pourra être classé une seule fois dans chacune des catégories dans laquelle il a réalisé un score.

Identification de l'archer

Pour identifier l'archer l'organisateur tiendra compte du nom, prénom et la date de naissance inscrit dans la licence (le carnet de tir), permettant d'établir sans confusion possible le même individu. Un archer qui possède plusieurs licences ne signifie pas que ce n'est pas le même individu.

Participation à l'inter-équipe

Pour l'inter-équipe il sera seulement tenu compte de ce que l'archer a mentionné comme club sur sa feuille de marque lors de la réalisation de son premier score. Une deuxième participation dans la même catégorie n'autorise pas l'athlète à participer à une deuxième équipe.

Rédaction du résultat 2^{ème} participation

Les scores réalisés lors d'une deuxième participation doivent être indiqués dans le résultat final sous le titre de 2^{ème} participation.

L'enregistrement du résultat 2^{ème} participation a pour seul but, l'officialisation du résultat pour les archers qui ont une deuxième licence (fédération étrangère). Il est important de retrouver la division d'arc dans laquelle le résultat a été réalisé (ex. Recurve Men - 2^{ème} participation)

Prix pour la deuxième participation

Il n'y a pas obligation à donner des prix pour les deuxièmes participations, cette dernière n'est pas une catégorie. Néanmoins si l'organisateur décide de les récompenser, cela ne peut pas diminuer la valeur des prix dans les autres catégories.

Enregistrement des résultats pour le championnat de Ligue et coupe des clubs

Seul sera retenu le premier score ayant été réalisé dans une catégorie officielle sous un club LFBTA. Les résultats réalisés en 2^{ème} participation NE SONT PAS RETENU pour le championnat de Ligue ou la coupe des clubs.

19. Passeport de tir LFBTA

La délivrance d'un passeport de tir LFBTA validé donne droit à participer à des compétitions.

Pour pouvoir bénéficier d'un passeport, il faut être membre à tout point de vue avec la LFBTA.

Le passeport est uniquement valide lorsque celui-ci contient l'étiquette de l'année sportive en cours et signé par un membre du comité du club. Le passeport constitue par ce fait un acte d'adhésion à l'activité des pratiques encadrées par la LFBTA et ses structures.

Si vous n'avez pas encore de passeport, vous pouvez l'obtenir par l'intermédiaire de votre club.

Le tir à l'arc est un loisir ou un sport qui peut comporter quelques risques pour soi-même et pour les autres. La licence comprend une assurance en responsabilité civile et individuelle en cas accident.

Le passeport et les obligations

Lors d'une compétition l'archer doit présenter son passeport de tir au secrétariat du club organisateur à sa demande.

Le secrétariat organisateur doit vérifier l'étiquette qui valide le passeport de tir de l'année sportif en cours.

AU CAS OÙ LE TIREUR NE PEUT PAS PRÉSENTER SON PASSEPORT VALIDÉ, IL NE POURRA PAS PARTICIPER À, LA COMPÉTITION À LAQUELLE IL SE PRÉSENTE.

Pour pouvoir inscrire une distinction ou une performance dans le passeport, l'archer doit le présenter en ordre à l'arbitre en fonction dans les 15 min qui suivent la fin de la compétition. Si l'archer ne le fait pas la distinction ne sera pas validée.

L'organisateur qui autorise un archer sans licence à participer à sa compétition est responsable en cas d'accident.

Le passeport comprend plusieurs chapitres, parmi ceux-ci, il y a des cases pour y inscrire les distinctions ou les brevets. Lorsqu'un archer réalise une distinction, un diplôme ou un brevet, le passeport doit être complété par un arbitre en fonction.

Chaque archer est responsable de son passeport, à lui de faire le nécessaire pour qu'il soit correctement complété.

Voir exemple ci-dessous.

DISTINCTION LFBTA · SALLE					
DISTANCES 18 - 25					
CAT	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE	DISTINCTION
	232	15/01/2013	Bellegem		10m br. Pin
	460	31/01/2013	Waterloo		18m br. If

Il est strictement interdit de redemander plusieurs fois le même brevet ou la même distinction.

20. Taxe de tir

Voir les règles financières de la LFBTA

21. Frais d'arbitrage

Défrayement des arbitres
Les arbitres sont défrayés par la LFBTA.

Dans les compétitions officielles l'organisateur doit veiller à ce que chaque arbitre désigné par le responsable d'arbitrage reçoive au moins 5 boissons et 1 repas par journée de prestation. Ces frais sont à prendre à charge de l'organisateur.

22. Frais d'inscription

Les frais d'inscription, précédemment imposés par la LFBTA dans le tableau ci-dessous, ne sont plus réglementés.

Les clubs organisateurs sont désormais libres de fixer leur propre tarification.

Le tableau reste temporairement à votre disposition à titre **indicatif**.

Frais d'inscription	Catégories officielles			<i>Tir loisir & Aspirant</i>	
	Senior 50+ 60+	U13 U15 U18 U21	Senior 50+ 60+	U13 U15 U18 U21	
Type de compétition					
25m 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7€	
50/30 m 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7 €	
Epreuve 1440 4 X 36 flèches	14 €	10 €	14 €	7 €	
Epreuve 1440 8 x 36 flèches	20 €	14 €	20 €	12 €	
70m / 60m / 50m 2 X 36 flèches	10 €	8 €	10 €	7 €	
70m / 60m / 50m 4 X 36 flèches	14 €	10 €	14 €	7 €	
Compétition avec duels 70m / 50m 2 x 36 flèches + finales	12 €	9 €	12 €	7 €	
BAOC	12 €	9 €	12 €	7 €	
FIELD 24 cibles	14 €	10 €	14 €	7 €	
FIELD 48 cibles	20 €	14 €	20 €	7 €	
Tir nature (blason)	10 €	7 €	-		
Tir 3D	12 €	8 €	-		
Compétition en salle 60 flèches (Type N ou L)	10 €	8 €	10 €	7 €	
Combiné 25m 60 flèches + 18m 60 flèches	14 €	10 €	14 €	9 €	
BAIC	12€	9 €	-	-	

Procédure d'annulation d'une inscription

Les inscriptions qui n'ont pas été annulées trois (3) jours avant le premier jour de la compétition doivent être honorées par des paiements par les archers eux-mêmes ou par le club auquel ils appartiennent.

Une note de créance peut être envoyée au club du contrevenant, l'invitant à payer les frais d'inscription.

Les absents sans annulation

Un archer qui s'inscrit, ne se présente pas à la compétition et n'a pas annulé son inscription à temps peut être invité à payer le droit d'inscription. Une note de créance peut être envoyée au club du contrevenant, l'invitant à payer les frais d'inscription.

23. Récompenses à remettre par catégories officielles

La LFBTA n'impose plus de règles par rapport à la remise des prix. Chaque organisateur est libre d'organiser sa remise des prix comme il le souhaite.

Cependant, à titre de transparence, l'organisateur doit mentionner dans son invitation la nature de la remise des prix (Exemple : espèces, médailles, divers ou néant).

Toute plainte formulée par l'archer relative au classement ou à la remise de prix doit être adressée en premier au club organisateur, si ce dernier ne répond pas, la plainte doit être envoyée à la secrétaire de la LFBTA dans les 48 heures.

Nombre de prix à distribuer en individuel

De 1 à 4 tireurs	1 prix
De 5 à 9 tireurs	2 prix
10 tireurs et plus	3 prix

L'archer qui se retrouve seul dans sa catégorie

Dans le cas où un compétiteur serait seul dans sa catégorie, il a droit à une récompense.

Prix dans les catégories U13

Chez les enfants "U13" le plaisir de participer doit primer avant la concurrence et les résultats. Nous préconisons de donner un souvenir à chacun (type médaille) de valeur et d'aspect équivalent.

Nombre de prix à distribuer au par équipe

Au moins deux équipes	1 prix
De 3 à 5 équipes	2 prix
Plus de 6 équipes	3 prix

Seuls peuvent participer à l'inter-équipe les compétiteurs classés en catégories officielles. Dans les compétitions tir sur cible, le classement inter-équipe doit être réalisé en totalisant les trois meilleurs résultats des archers du même club et du même division d'arcs.

24. Les records

Conditions pour pouvoir prétendre à un record LFBTA.

- L'archer doit être inscrit à la LFBTA au moment où la performance a été réalisée.
- La compétition doit être inscrite dans un calendrier national ou international.
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre de la LFBTA.
- Les records doivent être enregistrés par un arbitre.
- La feuille de marque doit être signée par l'archer concerné et au moins 1 autre archer participant sur la même cible.
- La procédure de la ligue concernant la demande de record doit être respectée.
- Un record de Ligue ou de Belgique réalisé lors des championnats de province ne sera pas accordé.
- Quand la compétition se déroule en dehors de la LFBTA, l'archer doit envoyer ses feuilles de marque signées et certifiées exactes par un arbitre officiel au responsable à l'arbitrage LFBTA. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats organisés par la WA. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique réalisé en Belgique.

- La compétition doit être organisée selon les règles de la WA et doit être ouverte à tous les archers des deux ligues.
- La compétition doit être reprise dans le calendrier officiel d'une des ligues belges (BSV ou LFBTA).
- La compétition doit se dérouler sous le contrôle d'au moins un arbitre officiel.
- Les records doivent être enregistrés par des arbitres officiels qui dirigent la compétition concernée.
- La feuille de marque doit être signée par l'archer concerné et au moins 1 autre archer participant sur la même cible.
- La procédure de la ligue concernant la demande de records doit être respectée.
- Un rapport d'arbitrage doit attester que la compétition s'est déroulée selon règlements WA.

Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique avec un score réalisé en dehors de la Belgique.

- Sont retenus, tous les records belges réalisés dans les compétitions reprises dans le calendrier WA et organisées selon les règles de la WA.
- Pour faire homologuer un record de Belgique, l'archer est tenu de présenter les feuilles de marque signées au chef arbitre. Les feuilles de marque doivent être certifiées exactes par un arbitre officiel.
- Quand la compétition se déroule en dehors de la LFBTA, l'archer doit envoyer ses feuilles de marque signées et certifiées exactes par un arbitre officiel au responsable à l'arbitrage LFBTA. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats organisés par la WA. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même.
- Conditions pour pouvoir prétendre à un record de Belgique par équipe.
-
- Les records par équipe peuvent être obtenus dans l'inter-pays Belgique-Hollande.

- Autre que l'inter-pays Belgique-Hollande les records de Belgique en équipe nationale peuvent uniquement être obtenus dans les compétitions internationales, organisées selon les règles de la WA et destinées aux équipes nationales concourant sous le sigle BEL.

-

Record WA et WAE.

-

- Seules les compétitions inscrites dans le calendrier de la WA ou de la WAE donnent droit aux records européens et mondiaux. Voir le calendrier sur le site www.worldarchery.sport.

Procédure pour homologuer un record ou une haute distinction

- Tous les records réalisés en LFBTA doivent être signalés au Chef Arbitre en fonction de la compétition concerné. Le Chef Arbitre a pour mission de remplir, réunir et envoyer tous les documents à l'administrateur de la LFBTA ayant en charge l'arbitrage.
- La LFBTA se dégage de toute responsabilité de l'homologation si l'athlète refuse la mission du chef arbitre.
- Lors d'un record réalisé en dehors de la Belgique, l'athlète doit veiller à ce que les feuilles de marque soient certifiées exactes par un arbitre officiel et doit les envoyer à l'administrateur ayant à charge l'arbitrage. Aucun record ne sera homologué sans feuilles de marque sauf les records réalisés dans les championnats organisés par la WA. Le secrétariat devra tenir compte du résultat officiel délivré par le responsable qui a accompagné l'équipe ou par l'archer lui-même
- Les documents pour un record international doivent être envoyés dans les **5 jours calendrier** au responsable de l'arbitrage de la LFBTA.
 1. Feuilles de marque
 2. Documents « demande de distinction et/ou de record »
 3. Le résultat
- Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440).

Remarque

Pour plus de sécurité envoyez un courriel au responsable de l'arbitrage pour prévenir du record.

ATTENTION : après un délai de 10 jours calendrier, il n'est plus possible d'introduire un record au niveau international.

En cas d'inquiétude le tireur peut prendre des renseignements auprès du responsable de l'arbitrage suivre le lien ci-dessous.

Liste des records homologables

# RECORD INDIVIDUEL HOMOLOGABLE #				MONDE / EUROPEEN								LFBTA / BELGE											
# TIR EN PLEIN AIR TIR SUR CIBLE #				DAME				HOMME				DAME				HOMME							
Catégorie d'arc	Distance	Dimension blason	Nombre flèche	Senior	U21	50 (Master)	U18	Senior	U21	50 (Master)	U18	Senior	U21	50 (Master)	U18	60 (vétérans)	Senior	U21	50 (Master)	U18	60 (vétérans)		
Recurve Barebow	Épreuve 1440	122/80	144	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	
	Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440)																						
	90m	122	36					#	#	#	#						#	#	#	#			
	70m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	
	60m	122	36	#	#	#	#					#	#	#	#	#	#						
	50m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	
	50m	122	36			#	#					#	#	#	#	#	#						
	40m	80	36			#	#																
30m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Records 72 flèches																							
Barebow	50 m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Recurve	60m	122	72			#	#					#	#	#	#					#	#		
Recurve	70m	122	72	#	#			#	#								#	#	#	#			
Recurve	50/30m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Recurve	25m	60	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Compound	Distance	122/80	144	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	Un record sur 36 flèches est seulement homologable quand il est réalisé lors d'une compétition 4 distances (épreuves 1440)																						
	90m	122	36					#	#	#	#						#	#	#	#			
	70m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	
	60m	122	36	#	#	#	#					#	#	#	#	#	#						
	50m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	
	50m	122	36			#	#					#	#	#	#	#	#						
	40m	80	36			#	#										#	#	#	#			
30m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Records 72 flèches																							
	50m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	50m	80	15	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	60m	122	72									#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	70m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	50/30m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	25m	60	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
Barebow	50m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	18m	40	60	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	50/30m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		
	25m	60	72	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#		

# Meilleur score individuel tir sur cible en plein air # # BENJAMIN & PUPILLE #				LFBTA				BELGE			
Arc	Distance	Blason	Nombre flèches	U 13 W	U 15 W	U 13 M	U 15 M	U 13 W	U 15 W	U 13 M	U 15 M
Recurve / Compound	Épreuve 1440	122/80	144	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	50m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Compound	50m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	40m	122	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	30m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	20m	80	36	#	#	#	#	#	#	#	#
Les scores sur 36 flèches ci-dessus doivent être réalisés lors des compétitions 4 distances (épreuves 1440)											
Compound	50m	80	15	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	40m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	25m	80	72	#	#	#	#	#	#	#	#
Recurve / Compound	20m	122	72	#	#	#	#	#	#	#	#

# RECORD INDIVIDUEL HOMOLOGABLE # # ARC NU TIR SUR CIBLE EN PLEIN AIR #			
Arc	Distance	Blason	Nombre flèche
Barebow	50 / 30	80 cm	72
Longbow	30 / 20	80 cm	72
Barebow	25 m	60 cm	72
Longbow	25 m	60 cm	72
Barebow	50m	122 cm	72

LFBTA					
Dame			Homme		
Jeune	Senior	Master	Jeune	Senior	Master
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#
#	#	#	#	#	#

25. Demander une distinction

Les tableaux des distinctions obtenables sont inclus dans le paragraphe [Compétitions](#)

Quelles démarches faut-il réaliser pour obtenir une distinction en tant qu'archer ?

Pour obtenir une distinction ou une récompense l'archer doit avoir participé dans les conditions demandés (blasons, distances, matériels, âge, score, etc...).

Après avoir terminé l'épreuve l'archer doit vérifier ses feuilles de marques. Celles-ci doivent contenir son nom, son club, sa catégorie, la distance de tir, le numéro de sa licence, le numéro de cible, les scores cumulés, le score total, le total des X et les dix (en plein air), le total des 10 et des 9 (en salle) et signatures.

Pour demander un Pin's ou un Pin's jeune LFBTA

Présenter vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le jour de la compétition et dans les 15 min qui suivent la fin de la compétition. L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport.

Pour demander un brevet aspirant

Voir dans le chapitre « [Promotion](#) »

Les brevets indoor sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les diplômes pour les archers de son club.

Suivre le lien : [Brevet LFBTA](#)

Pour demander une distinction WA

Présentez vos feuilles de marques et votre passeport à l'arbitre en charge de l'arbitrage le même jour de la compétition que vous venez de faire (dans les 15 min qui suivent la fin de la compétition). L'arbitre fera le nécessaire pour enregistrer votre distinction auprès de la LFBTA et le mentionnera dans votre passeport.

Vous recevrez votre distinction par l'intermédiaire de la LFBTA et votre responsable de club.

Les distinctions internationales peuvent uniquement être obtenues dans des compétitions Badges TARGETS WA (BTWA) et sont uniquement décernées aux archers ayant réalisés ou dépassés les scores indiqués dans les tableaux (voir paragraphe « COMPÉTITION »).

Les distinctions sur **fond Or et Pourpre** sont des hautes distinctions et doivent être commandés à la World Archery, par conséquent un résultat de la compétition doit accompagner la demande.

26. Brevet - Tireur loisir

Tous les clubs organisateurs souhaitent une participation maximum à leurs compétitions. Afin de promouvoir la LFBTA donne à des archers débutants la possibilité de s'intégrer dans les compétitions.

Nous distinguons deux classes :

- Les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet, nous les appellerons les **ARCHERS ASPIRANTS** (débutants).
- Les archers qui ne souhaitent pas compter les points ou tirer sur un blason autre que celui désigné pour les catégories officielles et aspirants sont appelés **ARCHERS LOISIRS**.

Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter les aspirants et loisirs. Chaque club est libre d'accepter ou de refuser, néanmoins, afin d'augmenter dans le futur le nombre de participants cela est une opportunité en prendre en compte.

27. Archers aspirants

Contrairement aux apparences, il n'y a pas de catégories. Tous les archers qui se trouvent en recherche de progression au travers de la réalisation d'un brevet (leur objectif étant de se surpasser et non de dépasser les autres).

De même qu'il n'y aura pas d'autre prix que l'obtention du brevet officiel de la Ligue fourni par le club quand l'objectif fixé est atteint. Toutefois, nous donnons la liberté à l'organisateur désireux de mettre ses débutants en exergue en leur offrant un souvenir ! Cela est laissé au choix de l'organisateur.

Chez les aspirants il est formellement interdit de proclamer une distribution de prix en mélangeant des adultes et des enfants.

Nous préconisons souvenirs pour tous, appelés par ordre alphabétique ou proclamation des prix pour encourager et pas pour décourager un enfant. Soyez attentif à cela.

Définition de l'aspirant

Est aspirant l'archer qui n'a pas encore acquis le niveau technique pour grouper ses flèches sur le blason et distance imposés dans la catégorie dans laquelle il serait normalement amené à tirer.

Période limitée

La période commence à partir du moment où un archer a réussi son premier brevet. Il est autorisé à participer dans les compétitions en tant qu'aspirant durant une période de 1 an, période après laquelle il est amené à s'inscrire dans la catégorie officielle même si celui-ci n'a pas réussi tous les brevets.

ATTENTION

LES ARCHERS ASPIRANTS (DÉBUTANTS) NE PRATIQUENT PAS DANS LES MEMES CONDITIONS QUE DANS LES CATÉGORIES OFFICIELLES, LEURS RESULTATS NE PEUVENT PAS ÊTRE RETENUS POUR LE CLASSEMENT INTER ÉQUIPE, CHAMPIONNATS DE LIGUE ET COUPE DES CLUBS.

Les noms, prénoms, club et points des archers aspirants peuvent apparaître dans le résultat.

Quitter la classe aspirant

Un archer aspirant peut rejoindre sa catégorie officielle à tout moment de son évolution (conseil de l'entraîneur ou du club), il ne doit pas avoir obtenu tous ses brevets. **Une fois ce choix opéré, l'archer ne peut plus concourir en aspirant.**

Acceptation des aspirants dans une compétition

Quand l'organisateur fait sa demande de compétition, il est en droit d'accepter ou de refuser les aspirants. Si l'organisateur accepte les aspirants, il peut accepter ou refuser certaines distances ou placements de blason en fonction de la disponibilité de la ciblerie et la taille de celle-ci.

Format de tir accepté

Sont seuls reconnus en LFBTA les formats de tir pour aspirant repris dans les grilles ci-dessous. La LFBTA donne aux aspirants la possibilité de débiter dans les conditions reprises dans les grilles ci-dessous. Toutes les autres conditions de tir données par l'organisateur ne sont pas de la responsabilité de la LFBTA et la mention des scores dans le résultat final n'est pas admise.

Sont admis comme aspirant (débutant) dans les compétitions

Par type de compétition, une fois que l'aspirant a obtenu le score (Brevet) le plus haut (repris dans les grilles ci-dessous) le pratiquant est ensuite tenu de s'inscrire dans la catégorie officielle.

Une fois que le pratiquant a participé à une compétition dans la catégorie officielle, il ne lui est plus permis de revenir chez les aspirants, même si celui-ci n'a pas obtenu tous les brevets.

Nombre de flèches par volées

Les pratiquants aspirants sont intégrés dans le format de compétition officielle, cela signifie que ceux-ci doivent tirer 3 flèches par volées quand les seniors en tirent 3 flèches et quand ils en tirent 6 par volées les aspirant doivent aussi en tirer.

Tir brevet 10m dans les clubs

Les brevets 10m jeunes (cadets et plus jeune) peuvent être obtenus dans les clubs à condition qu'il y ait un arbitre présent qui officie pendant l'épreuve. L'arbitre est amené à signaler par un moyen auditif (sifflet) le moment pour aller sur le pas de tir, le début du tir et le moment pour aller chercher les flèches. Une feuille de marque est à remplir par les participants et l'arbitre veille au bon déroulement du tir. Dans les clubs (tir brevet) le cadre technique est en droit d'accompagner ses jeunes à la cible pour aider les débutants dans les démarches à réaliser.

Brevet LFBTA aspirant 10m pour les jeunes U13 – U15 – U18 en plein air							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound Barebow Longbow	10m	80cm	36	Sans viseur Viseur	230/360	270/360	300/360
			72	Sans viseur Viseur	460/720	540/720	600/720

Brevet LFBTA aspirant 15m en plein air							
Arc	Distance	Blason	Lieu	Nombre fl.	Frêne	Peuplier	Laurier
Recurve Compound Barebow Longbow	15m	80cm	Plein air	72	560/720	600/720	640/720

Brevet LFBTA aspirant 25m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
U13 Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
U15 avec ou sans viseur	Recurve					
U15	Compound	80cm				
U18 – U21 – Senior – 50 – 60	Recurve Compound					
Jeune – Senior – 50+	Long Bow Barebow					

Brevet LFBTA aspirant 50/30m en plein air						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	Saule	Camélia	Oranger
U13 – U15 Avec ou sans viseur	Recurve Compound	122cm	72	500/720	550/720	600/720
Jeune – Senior – 50+	Long Bow Barebow					
U18 – U21 – Senior – 50 – 60	Recurve Compound	80cm				

Brevet LFBTA aspirant Épreuve 1440								
Classe d'âge	Arc	Distance	Nombre fl.	Blason	Nombre fl. / volée	Bronze	Argent	Or
Toutes	Recurve ou Compound	50m	36	122cm	6	1000	1100	1200
		40m	36					
		30m	36	80cm	3 ou 6			
		20m	36					

Brevet LFBTA aspirant 10m en salle pour les U13 – U15 – U18 – U21							
Arc	Distance	Blason	Nombre fl.	Pratique	Roseau	Pin	Bouleau
Recurve Compound	10m	80cm	30	Sans viseur	200/300	230/300	270/300
				Viseur	230/300	250/300	270/300
Longbow Barebow				Sans viseur	200/300	230/300	250/300

Brevet LFBTA aspirant 18m en salle						
Classe d'âge	Arc	Blason	Nombre fl.	If	Bambou	Ebène
U13	Recurve & Arc nu Compound	80cm	60	450/600	500/600	540/600
U15	Recurve Barebow Longbow					
U18, U21, Senior, 50, 60	Barebow Long Bow					
U15	Compound	60cm				
U18, U21, Senior, U50, U60	Recurve Compound					

Tous les brevets sont téléchargeables sur le site de la LFBTA, chaque club est amené à imprimer les brevets pour les archers de son club. Suivre le lien [Brevet LFBTA](#)

Les aspirants dans le FIELD

Quand l'organisateur place un pas de tir jaune, les débutants peuvent parfois en profiter en dehors du classement officiel. Cela est laissé au choix de l'organisateur d'accepter ou de refuser.

Prix d'inscription pour les aspirants

Voir dans le chapitre « Frais d'[inscription](#) ».

28. L'ARCHER LOISIR

C'est l'archer qui demande à l'organisateur de pouvoir tirer hors catégorie.

L'organisateur est en droit d'accepter ou de refuser. En acceptant l'organisateur accepte de se conformer au présent règlement.

Le prix d'[inscription](#) est le même que ceux pour les catégories officielles.

LE CHOIX DE PARTICIPER EN TIR LOISIR EST DÉFINITIF APRÈS L'INSCRIPTION, PAS DE MODIFICATION POSSIBLE LE JOUR DU TIR.

L'archer loisir n'est pas dans l'obligation de noter les points et il ne participe pas à l'inter-équipe de son club et à un classement, quel qu'il soit. Il peut tirer sur un blason WA 80 cm, 60 cm ou 40 cm.

Les noms des archers loisirs et les résultats ne peuvent pas être indiqués dans le résultat final de la compétition. Néanmoins, **le nombre tireur loisir ayant participé à la compétition doit être indiqué au résultat (LA TAXE DE TIR LFBTA EST REDEVABLE)**

Autre de ce qui est autorisé dans le présent règlement l'archer doit respecter les règles en vigueur comme pour les catégories officielles. Cela aussi bien sur la question du matériel, tenue vestimentaire, les règles de tirs, du respect vis-à-vis des compétiteurs, arbitres et de l'organisateur, etc....

L'organisateur est en droit de récompenser le tireur par un souvenir, mais cela est facultatif et laissé au choix de l'organisateur.

L'organisateur ne peut en aucun cas faire mention du résultat (participant loisir ou hors catégorie) dans son résultat officiel.

29. Les catégories 50+, 60+ et jeunes qui demandent de changer de catégorie

Les 60+ et les 50+ qui veulent participer dans la catégorie senior ou les 60+ qui veulent participer dans la catégorie 50+ peuvent demander une dérogation auprès de la LFBTA.

Les jeunes qui veulent participer dans la catégorie supérieure peuvent demander une dérogation auprès de la LFBTA.

Pour ce faire, il convient d'en faire la demande dans le délai prévu auprès du secrétariat administratif. Le document à remplir est téléchargeable sur le site de la [LFBTA - Dmd autorisation changement de catégorie](#).

Règlement

- La demande doit être introduite auprès du secrétariat avant la date indiquée dans le tableau ci-dessous. Attention les date ne sont pas les mêmes pour toutes les disciplines.
- Il n'y a pas de retour possible dans l'ancienne catégorie pendant la saison en cours, les championnats LFBTA et Belgique inclus.
- Cette autorisation couvre la saison demandée et peut-être reconduite si le tireur en fait la demande. Si aucune autorisation a été délivrée où renouvelée le tireur doit reprendre automatiquement la catégorie d'âge selon le règlement LFBTA.
- Une fois la demande acceptée le tireur est tenue de s'inscrire dans la catégorie d'âge demandée jusqu'à la fin de la saison. Cette autorisation est uniquement valable en Belgique, informez-vous pour l'étranger.
- La demande concerne uniquement les catégories indiquées dans les tableaux ci-dessus et la saison désignée.
- Afin de confirmer votre autorisation en cours de compétition il est conseillé de tenir une copie de votre document dans votre passeport de tir.
- Le tireur venant d'un pays étranger sera amené à tirer dans la catégorie d'âge conformément aux règles LFBTA. Néanmoins, un tireur étranger sur demande de sa fédération est autorisé à concourir dans la catégorie senior (exemple un tireur élite d'un pays étranger).

Type de compétitions	Saison	Date limite d'introduction de la demande
FIELD	1 février au 30 octobre	Avant le 15 janvier
3D	1 octobre au 30 septembre	Avant le 15 septembre
Tir en plein air	1 avril au 30 septembre	Avant le 15 mars
Tir en salle	1 octobre au 30 mars	Avant le 15 septembre

Catégories autorisées					
Catégorie d'âge en cours		Catégorie d'âge demandée	Catégorie d'âge en cours		Catégorie d'âge demandée
60+	→	50+	U13	→	U15
60+	→	Senior	U15	→	U18
50+	→	Senior	U18	→	U21

30. Règlement coupe des clubs en salle

Période

Chaque année civile, au 1^{er} janvier la LFBTA recommence un nouveau classement.

Comment ça marche ?

En participant aux tirs L ou N organisés en LFBTA l'archer peut obtenir des points quotas pour son club en fonction de la place obtenue en individuel.

Le nombre de points quotas sont décernés de la manière suivante :

- a) S'il y a au moins 3 archers ou plus dans une catégorie :
 - Pour une 1^{ère} place le club gagne 12 points quotas
 - Pour une 2^{ème} place le club gagne 9 points quotas
 - Pour une 3^{ème} place le club gagne 6 points quotas
 - Pour une 4^{ème} place le club gagne 3 points quotas
- b) S'il y a seulement 2 archers dans une catégorie :
 - Pour une 1^{ère} place le club gagne 9 points quotas
 - Pour une 2^{ème} place le club gagne 6 points quotas
- c) S'il y a seulement 1 archer dans une catégorie
 - Le club gagne 6 points.

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club.
Le club peut obtenir un maximum de **70 points** par tir ligue.

Si le club participe à plus de 6 tirs durant la période coupe des clubs, la LFBTA retiendra les 6 plus hauts points quotas que le club a obtenus.

Que doit faire l'archer ?

L'archer doit simplement participer à des compétitions LFBTA de type L ou N pour faire gagner le club. Il vérifie que les points ont bien été enregistrés et informe la secrétaire générale si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle

- enregistre les points quotas de chaque club et fait un classement sur le total des points dans l'ordre décroissant.
- communique régulièrement les résultats par Courriel aux clubs et fait paraître ceux-ci sur le site de la Ligue.
- s'occupe à remettre les récompenses au championnat de Ligue.

Résultats

Après chaque tir ligue les points quotas sont cumulés par club de la manière suivante.

Exemple

Dix archers du club AAA ont participé à la compétition du club BBB le 22 février.

Parmi les 10 archers il y a 4 archers dans le Top 4 en individuel, il y a :

Une première place = 12 points

Une deuxième place = 9 points

Deux quatrième places $2 \times 3 = 6$ points le club AAA totalise 27 points

Le club AAA a participé à trois compétitions avant le championnat de ligue le plus proche.

Il réalise à la	1 ^{ère} compétition	18 points
	2 ^{ème} compétition	3 points
	3 ^{ème} compétition	6 points
	<u>4^{ème} compétition</u>	<u>27 points</u>
	Il totalise	54 points

En cas d'égalité dans une catégorie lors d'un tir Ligue les points quotas seront attribués de la manière suivante :

Il sera tenu compte du nombre de 10 et ensuite du nombre de 9.

Celui qui a obtenu le plus de 10 passes avant, si l'égalité persiste c'est celui qui a obtenu le plus de 9 qui prend la place la plus haute.

Si les archers sont à égalité parfaite (même nombre de points, de 10 et de 9) ils sont déclarés ex aequo et les mêmes points (coupe) leur seront attribués.

S'il y a ex-aequo entre 2 archers, la place suivant ne sera pas attribuée, si 3 archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Exemple : si le 2^{ème} et le 3^{ème} sont ex aequo, ils recevront tous les deux les points du deuxième, les points du 3^{ème} ne sont pas attribués, mais le quatrième reçoit les points du 4^{ème}.

Le classement

Le classement final sera établi sur la base du total des 6 meilleurs points quotas obtenus par le club (voir plus bas en cas d'égalité)

Les clubs seront classés par ordres décroissants, le vainqueur sera celui qui totalise le plus de points quotas sur les 6 meilleurs points quotas obtenus.

Un prix sera donné aux 3 premiers. La distribution des prix se fera au championnat de ligue.

Si un archer étranger à la LFBTA se classe dans le Top 4, les points sont attribués à l'archer LFBTA qui suit.

Exemple :

1. Archer LFBTA = 12 Les points 1^{ère} place
2. Archer GER = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
3. Archer LFBTA = 9 Les points 2^{ème} place
4. Archer BSV = Pas de points, l'archer n'est pas membre LFBTA.
5. Archer LFBTA = 6 Les points 3^{ème} place
6. Archer LFBTA = 3 Les points 4^{ème} place

En cas d'égalité dans le classement final

La LFBTA tiendra compte uniquement des meilleurs points quotas obtenu par le club sans tenir compte de la limite des 70 points.

Exemple :

Club A : Le plus haut point 78 points

Club B : Le plus haut point 72 points

Le club A passe devant

La LFBTA départagera les clubs en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- 1) du plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités lors de la période en cours.
Si l'égalité persiste, la LFBTA tiendra compte ;
- 2) du deuxième plus haut point quota obtenu par les clubs à égalités.
Si l'égalité persiste encore la LFBTA tiendra compte ;
- 3) du troisième plus haut point quota obtenu par le club.

Ainsi de suite jusque les différents clubs sont départagés où qu'il y a plus de compétition pour les départager. Tous les résultats seront utilisés pour départager les clubs, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} compétition réalisée lors de la période en cours.

En cas où les clubs restent à égalités parfaites ils seront déclarés ex-aequo, deux premiers ou deux deuxièmes... dans le cas où cela arriverait aux deux premiers la deuxième place ne sera pas attribuée. Dans le cas où cela arriverait aux deuxièmes la troisième place ne sera pas attribuée. Dans le cas où cela arriverait aux troisièmes un quatrième prix sera attribué.

Règlement

Seul compteront les points réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue pour autant qu'il a participé sous son club LFBTA, aucun point ne sera donné à la 2^e, 3^e, etc. ... participation.

Dans le cas où un archer participerait plusieurs fois sous des catégories différentes, la LFBTA retiendra la place la plus basse qu'il a obtenue dans le classement.

Pour qu'un archer puisse donner des points à son club, il doit tirer en premier sous la licence LFBTA, aucun point ne sera retenu si l'archer participe en premier sous une autre licence.

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA de type L ou N en salle conforme au règlement de sport (guide compétition) LFBTA.

Catégories : Sont retenus uniquement les résultats réalisés par les archers dans les [catégories officielles](#).

Format compétition accepté :

- 2 X 30 flèches 18m.
- 2 X 30 flèches 25m.
- 2 X 30 flèches 25m + 2 X 30 flèches 18m compétition combinée avec un classement.

31.Format résultat

Après avoir organisé une compétition, l'organisateur est tenu de rédiger un document avec les résultats des archers. Celui-ci doit être envoyé à la LFBTA dans les sept jours après le dernier jour de compétition. Délai après lequel il sera considéré comme tardif. Si besoin la ligue peut envoyer une réprimande au club organisateur.

Le résultat doit être envoyé chez le secrétaire administratif : info@lfbta.be

Dans le cas où les résultats ne respecteraient les règles suivantes, ils seront renvoyés à l'expéditeur pour modification.

Mentionner :

- la ou les date(s) de la compétition,
- le lieu exact de la compétition : nom de la salle ou du terrain et l'adresse du lieu.
- les noms du corp arbitrale, chef arbitre, arbitres, et éventuellement les candidats arbitres qui ont officiés lors de la compétition
- les points des participants dans une catégorie officielle ou aspirant

31.1 Le résultat d'une compétition sans finale

Les points des participants dans une catégorie officielle ou aspirant doivent apparaître dans le résultat selon le format indiqué ci-dessous, même si l'un d'eux a tiré qu'une seule flèche.

Si l'archer participe que partiellement à une compétition (abandon ou tir incomplet) il doit être classé dans sa catégorie officielle.

En cas d'égalité individuels et équipes

En plein air :

- L'athlète avec le plus grand nombre de 10 (incluant les 10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de X (10 intérieurs) passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

En salle :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 9 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité

Titre catégorie :

	Nom/prénom	Nr. Ligue	Club	Scores			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X / 9
1								
2								
3								

31.2 Le résultat d'une compétition avec finale

Doit contenir :

- Les résultats des qualifications.
- Les tableaux des matchs
- Les classements finaux

Les résultats des qualifications doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation, résultats (deux séries séparées + totales + nombre de 10 et de X).

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Exemple format qualification :

Titre catégorie :

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Points			Total	
				Série 1	Série 2	Total	10	X10
1								
2								

- En cas d'égalité même procédure que décrit plus haut, mais s'ils sont déclarés à égalité pour des raisons de classement dans le tableau des duels, un tirage au sort décide de leur positionnement.

Tableau des matchs éliminatoires et finales avec les noms/ prénoms et scores.

Exemple format matchs

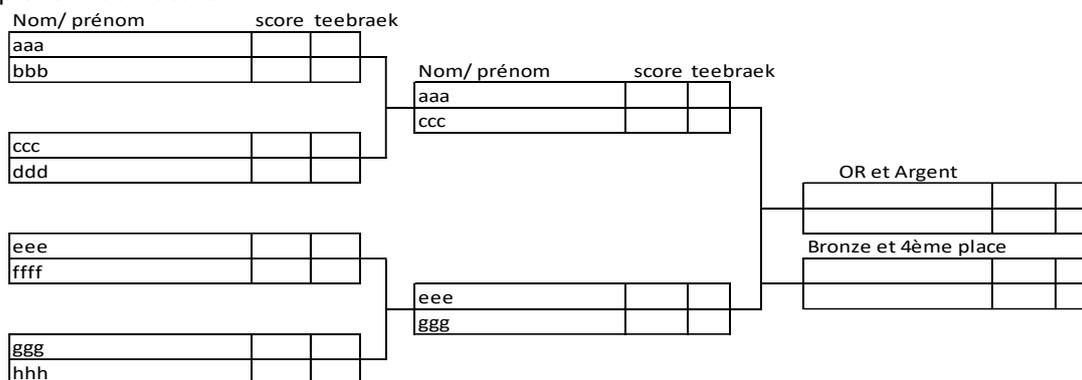


Tableau des résultats finaux

Les archers doivent être classés dans l'ordre décroissant selon les places obtenus.

Afin de faciliter le travail pour établir les classements il est demandé aux organisateurs d'utiliser le format (colonnes) ci-dessous pour toutes les compétitions.

Exemple résultat final

Titre catégorie :

	Nom/prénom	Nr. ligue	Club	Total qualif	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	BR	OR
1											
2											

Les résultats doivent parvenir au plus vite auprès des secrétariats des deux ligues.

info@lfbta.be - info@handboogliga.be - secretairegeneral@lfbta.be

31.3 Résultats Épreuve 1440

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque distance séparée + total + nombre de 10 (incluant les X) et de X.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant des scores.

Simple Épreuve 1440 (exemple)

Titre catégorie

	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	10	X10
1	Fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	24	12
2	Patns	569781	QRT	199	250	250	300	999	16	8

Double Épreuve 1440 (exemple)

Catégorie 1											
	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	D1	D2	D3	D4	Total	G. Total	10	X10
1	fpeht	798568	GHB	200	250	250	300	1000	1999	40	20
				199	250	250	300	999			
2	patns	569781	QRT	198	252	230	302	982	1984	35	15
				178	261	259	304	1002			

31.4 Résultats 3D

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club, numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple Compound Homme

Nom / Prénom	Club	Nr Ligue	P1	P2	Total
Vanpieperzeel F.	DDD	354015	315	302	617
Devrizer G.	FFF	369029	308	302	610

En cas d'égalité :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 11 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 10 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 8 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

31.5 Résultats FIELD

Les résultats doivent contenir nom, prénom, club et numéro d'affiliation de l'archer et les résultats de chaque parcours séparé + total + nombre de 6 et de 5.

Les archers doivent être classés par catégories et par ordre décroissant du total des scores.

Exemple résultat FIELD

Catégorie 1

	Nom / Prénom	Nr Ligue	Club	P1	P2	Total	5	6
1	fpeht	798568	GHB	310	320	630	10	5
2	patns	569781	QRT	324	305	629	11	4

En cas d'égalité :

- l'athlète avec le plus grand nombre de 6 passe devant ;
- si l'égalité subsiste, l'athlète avec le plus grand nombre de 5 passe devant ;
- si l'égalité subsiste encore, les athlètes sont déclarés à égalité.

32. Santé

32.1 Fumer, quelles règles appliquer ?

L'interdiction de fumer dans les enceintes publiques ou privées recevant des sportifs.

En effet, ces établissements, par leur vocation même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé. Sont concernés tous les sports et sports de loisir reconnus et/ou subsidiés par une Communauté française

Signalisation obligatoire aux entrées des bâtiments recevant des sportifs, une signalisation du principe de l'interdiction doit être apposée aux entrées des bâtiments ainsi qu'à l'intérieur dans des endroits visibles et de manière apparente.



Des amendes

En cas de non-respect de l'interdiction des lourdes amendes sont prévues par la loi belge :

- pour le contrevenant
- pour le responsable (association) de l'établissement en infraction

La LFBTA est reconnue par la communauté française, par conséquent il n'est pas admis de fumer dans une structure affiliée à la LFBTA.

Cela concerne les espaces couverts (tir en salle) et non couverts (tir en plein air)

Cela est valable pour tous les endroits où un archer doit pouvoir accéder durant son activité sportive. Bureau, secrétariat, zone de tir, zone d'attente, buvette, etc. ...

Pour fumer le fumeur doit se rendre en dehors de l'infrastructure sportive à au moins 10 mètres de l'entrée de la salle ou du terrain sportif.

Aucun emplacement ne peut être aménagé dans l'établissement sportif pour les fumeurs.

La World Archery, fédération internationale de tir à l'arc, a réglementé sévèrement l'interdiction. Dans les compétitions internationales toutes les personnes accréditées s'abstiendront de fumer sur le terrain et autres zones désignées. Une infraction à ce règlement résulterait à la perte de l'accréditation sur décision du Président ou de son/sa représentant(e) et en son absence sur décision de la plus haute autorité présente lors de l'épreuve. Selon les circonstances, le cas peut être porté devant le Conseil de Discipline et d'Éthique pour qu'une action soit entreprise.

**LA LFBTA ENCOURAGE FORTEMENT A CE QUE LES FUMEURS
ARRÊTENT DE FUMER.**

32.2 Alcool et le tir à l'arc

L'alcool n'est pas l'ami du tir à l'arc. Ses effets sur les muscles et la coordination des mouvements, ... sont largement négatifs.

Les effets négatifs de l'alcool

L'alcool employé pour lutter contre le stress en agissant de façon indirecte sur celui-ci en inhibant les capacités de réflexion. En aucun cas, l'alcool ne peut remplacer une préparation mentale ni même être un stimulant à la performance sportive.

L'alcool ne peut servir à l'exercice musculaire. Il n'est pas un carburant du muscle.

L'alcool accélère la déshydratation en modifiant nos capacités de régulation de la transpiration. Il aurait plus tendance à « couper les bras ».

L'alcool allonge les temps de réaction visuels et auditifs, modifiant la bonne coordination visuomotrice0 provoquant une mauvaise coordination, et limitant la rentabilité du geste technique.

L'alcool modifie les capacités de jugement et augmente l'agressivité. Il nuit donc à la technique de l'archer.

L'alcool pénalise l'archer en augmentant le mauvais travail musculaire et en diminuant les capacités de récupération.

L'alcool peut provoquer une dépendance, conduisant à une désocialisation du sportif.

L'ALCOOL OU TIRER A L'ARC IL FAUT CHOISIR !

Que dit le règlement de la Fédération Internationale (World Archery) ?

Il n'est pas permis de consommer de l'alcool avant et pendant une compétition.

Si un Athlète fait l'objet d'un contrôle d'alcoolémie montrant un résultat d'analyse anormal avant la fin de la compétition, il sera disqualifié de la compétition et le cas sera transmis à l'Administrateur antidopage pour la gestion des résultats.

Le contrôle d'alcoolémie s'effectue par analyse de l'air expiré.

La sélection pour les contrôles à l'alcoomètre s'effectue de manière aléatoire à la fin des épreuves de tirs tirées le même jour. Les Athlètes retenus pour des prélèvements d'urine feront également l'objet d'un contrôle d'alcoolémie.

Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués à tout moment durant la compétition à la discrétion de l'agent de contrôle antidopage.

Si la valeur obtenue pour l'air expiré est supérieure à l'équivalent d'une concentration d'alcool dans le sang de 0.1 pour mille (parties par millier), un second test d'air expiré est conduit 10 minutes plus tard au moyen d'un alcoomètre différent. Si la valeur fournie par ce test excède encore la concentration de 0.1 pour mille (parties par millier), un résultat d'analyse anormal sera déclaré.

Que dit le OA de la LFBTA ?

En effet, les lieux de compétition par leurs vocations même, se doivent d'être des lieux d'exemplarité, de prévention et d'éducation à la santé.

La consommation d'alcool d'un archer devant d'autres archers dans la zone de compétition est inacceptable.

Il est inacceptable de vendre des boissons alcoolisées dans la zone de compétition.

L'image que donne un archer consommant de l'alcool sans retenue sur le lieu de compétition, n'est pas difficile à imaginer, le signal est sans équivalent, puisque l'archer à côté en consomme, pourquoi ne pas en consommer aussi ?

La zone de compétition c'est quoi ?

En plein air la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par le terrain entre les cibles et la zone d'attente. Les abords autour du terrain ne sont pas compris dans la zone de compétition.

En FIELD et 3D, cela se matérialise par le parcours par lequel l'archer doit passer pour tirer ses flèches.

En salle la zone de compétition c'est le lieu où l'archer doit accéder pour tirer ses flèches et l'endroit où il doit attendre son tour pour tirer. Cela se matérialise par la salle de tir entre les cibles et la zone matériel et d'attente.

Est-il interdit de boire de l'alcool ?

Le règlement WA et l'agence anti-dopage disent qu'il est interdit de boire de l'alcool avant et pendant la compétition.

Après la compétition à chacun de savoir ce que l'effet de l'alcool produit comme conséquence.

**L'OA DE LA LFBTA N'ACCEPTE PAS QU'UN ARCHER CONSOMME DE QUELQUE FAÇON
QUE CE SOIT DE L'ALCOOL AVANT ET PENDANT LA COMPÉTITION.
L'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ !**

33. L'esprit sportif

L'intérêt de ce texte est d'abord de souligner la définition des principes fondamentaux qui doivent guider les acteurs du monde sportif, dans la mesure où ils sont impliqués dans la défense de l'esprit sportif, des valeurs du sport et de son éthique. De plus, il est toujours utile de s'inspirer d'un certain modèle.

Les cadres sportifs, les administrateurs, les arbitres, les parents, les éducateurs, les entraîneurs, les archers, tous les participants sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les quelques articles recommandés. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine, sociale et formatrice afin pérenniser une ambiance conviviale que la majorité apprécie.

Article I

Faire preuve d'esprit sportif, c'est avoir un comportement partageur, c'est être exemplaire pour faire vivre et vivre des expériences sportives qui incitent à continuer une carrière sportive, c'est en quelque sorte accorder toute son importance au plaisir de tirer à l'arc.

Article II

Faire preuve d'esprit sportif, c'est favoriser la cohésion sociale et le « bien vivre » ensemble.

Article III

Faire preuve d'esprit sportif, c'est de s'intéresser autant aux plus doués, qu'à ceux qui le sont moins, c'est de féliciter le succès en compétition, la progression personnelle et l'acquisition d'un savoir-faire.

Article IV

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article V

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter les officielles. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer, il mérite entièrement le respect de tous.

Article VI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est être respectueux de la pratique du tir, des règles, de soi-même, des autres et des structures sportives, c'est être honnête, intègre et loyal, être solidaire, altruiste, fraternel et tolérant.

Article VII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

Article VIII

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

Article IX

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances de l'adversaire.

Article X

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à son opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

Article XI

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.

Article XII

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

Article XIII

Faire preuve d'esprit sportif, ces garder sa dignité en toutes circonstances ; ces démontrer que l'on a la maîtrise de soi. Ces refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus.

Article XIV

Faire preuve d'esprit sportif, ces respecter le code du dopage sur l'usage des substances interdites dans la pratique sportive (drogue et alcool).

Vivre un sport dans le respect des règles et des autres

L'activité sportive implique l'élaboration de règlements sportifs qui définissent les conditions de tir et de réalisation de performance.

La pérennité de l'activité sportive et l'intérêt que les pratiquants y portent reposent sur l'égalité des chances et l'équité entre les participants, cela nécessite que l'ensemble de ces lois, de ces règlements soient appliqués et respectés.

Le respect des règles est une valeur fondamentale, sans quoi la pratique du sport serait impossible. Les règles doivent être admises et appliquées en toutes circonstances avec loyauté et fair-play, ce qui suppose notamment de ne pas essayer de la contourner ou d'en tirer un profit indu.

Tous les acteurs dans le sport doivent connaître les règles, c'est la condition indispensable pour pouvoir s'y conformer.

Respecter tous les acteurs de la compétition

La compétition est synonyme d'opposition et de combativité. Mais une telle confrontation est source de plaisir, d'échange d'épanouissement lorsqu'elle se déroule dans la courtoisie, le respect mutuel et sans agressivité.

Adversaires et partenaires, éducateurs ou dirigeants, arbitres et officiels, organisateurs, responsables des installations remplissent tous une fonction indispensable au bon déroulement de la compétition. Leur action doit être également respectée. Celle-ci ne doit jamais être dévalorisée mais plutôt être mise en valeur au moyen d'actions appropriées.

Chaque acteur du sport doit veiller à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Chaque acteur doit alors s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il doit avoir conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur ou en dehors des terrains, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs, de la compétition et de la discipline.

L'apprentissage

Les initiateurs, éducateurs, entraîneurs et les dirigeants ont un rôle essentiel à jouer pour le déroulement serein des manifestations sportives. Ils doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs.

Les dirigeants d'associations ont un rôle majeur à jouer auprès de tous leurs membres, surtout des plus jeunes, dans l'apprentissage, l'explication et la nécessité de respecter les règles, dans un souci aussi bien fonctionnel que pédagogique. Cet enseignement qui doit mettre en valeur la raison d'être des règles peut opportunément être accompli lors des entraînements, de façon ludique et pragmatique.

L'enseignement des règles ne doit pas cependant se limiter à une présentation générale des principes du sport lors de l'initiation à la pratique sportive ; il doit être une préoccupation constante des dirigeants et pratiquants, tout au long de l'exercice de cette pratique et devrait justifier l'instauration de sessions régulières de sensibilisation au respect des règles.

L'image de soi sur les autres

Les champions doivent avoir conscience de l'impact de leur image, de leurs gestes ou paroles auprès des individus et en particulier des plus jeunes.

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut se respecter soi-même.

Cette notion pourrait être définie par le fait de rechercher la confiance en soi, en ses capacités, d'être fidèle à ses convictions, de conserver sa liberté de choix et de pensée sans nuire pour autant à celle des autres et, enfin, de protéger son esprit.

34. Sélection des championnats en salle

34.1 Championnat de Ligue

Sélection

Seront admis au championnat, tous les archers inscrits à la LFBTA ayant participé à trois compétitions au sein de la Ligue Francophone ou d'envergure nationale Belge durant la période de sélection.

Période de sélection

Les trois compétitions doivent être réalisées durant l'année civile qui précède l'année du championnat.

Les scores retenus

- Tous les résultats réalisés dans les tirs 18m (60 flèches) sur blason officiel en salle de type Ligue et Provinces organisés en LFBTA ainsi que les compétitions Nationales sans finales et BAIC dans les deux ligues Belge.
Attention : l'enregistrement des points réalisés dans une compétition national en BSV n'est pas automatique, l'archer doit envoyer une copie de ses feuilles de marque au secrétariat info@lfbta.be (Provisoire)
- Les résultats obtenus dans des autres compétitions que ceux indiqués ci-dessus ne sont pas retenus.
- Pour que les résultats soient acceptés la compétition doit être ouverte à toutes les catégories reprises dans les tableaux des catégories officielles.
- La compétition doit avoir été dirigée par au moins un arbitre repris sur la liste des arbitres LFBTA.
- L'archer doit avoir participé dans les conditions du présent règlement sur les questions des catégories d'arcs, des blasons, du temps de tir, des feuilles de marques, d'établissement des scores et du passeport de tir.
- Les distances de tirs et le nombre de flèches (2 x 30 flèches) doivent être respectés comme les règles de la WA.

Enregistrement des résultats

Après chaque tir L, N ou P les résultats seront encodés et une moyenne des trois meilleurs tirs sera retenue.

Le classement des trois meilleurs tirs est communiqué REGULIEREMENT via le site. <http://www.lfbta.be/>

Ce classement est provisoire et cela ne signifie pas que seuls les archers bien classés au sein de celui-ci participeront au championnat. La limite d'archers repris dans le championnat de Ligue dépend de la capacité d'accueillir un certain nombre d'archers, nombre de cibles et de la salle choisie.

Déroulement du Championnat de Ligue

Lors du Championnat de Ligue il y a :

- Une épreuve de qualification qui consiste à tirer 30 flèches.
- Plusieurs épreuve éliminatoires / finales qui consiste à tirer maximum 5 volées de 3 flèches par épreuve (voir règlement WA).

Mode de classement le jour du championnat de ligue en vue des éliminatoires

Après l'épreuve de qualification les archers sont placés par deux pour réaliser des matches en tenant compte du tableau des duels préétablie dans le règlement de la WA :

- a. L'organisateur prendra la moyenne des trois meilleurs tirs que chaque archer a réalisés lors des compétitions de type N, L ou P divisé par 10.

Par une addition des points obtenus dans les 5 meilleurs tirs soit 300 flèches (3000 points) ensuite divisés par 10 pour obtenir une moyenne sur 300 points.

En cas d'égalité de points, les départages calculés en fonction du nombre de 10 et de 9 réalisés sur le tir de qualification préalable.

- b. L'organisateur prendra ensuite le résultat obtenu durant les qualifications le jour du championnat de Ligue.

En additionnant la moyenne (a) et le résultat (b) l'organisateur établira un classement sur le total obtenu de chaque archer.

Si la décimale est inférieure à 0,5 = point inférieur (ex : 282,3 = 282).

Si la décimale est égale ou supérieure à 0,5 = point supérieur (Ex : 282,6 = 283)

34.2 Championnat de Belgique

Voir <https://www.belgium-archery.be/fr/competitions/reglements>

34.3 CIRCUIT DES TIRS 25M

Tous les archers qui participent à des compétitions 25m pourront se classer au niveau Ligue.
 Pour se classer les archers doivent participer à cinq manches du circuit.
 Chaque compétition de types 25m en plein air organisés par les clubs LFBTA font désormais partie de ce circuit.

Comment ça marche ?

Les archers seront classés dans des catégories individuelles.
 Deux types de classements seront réalisés :

Classement 1

Dans le CLASSEMENT 1 ; les archers seront classés en fonction du genre et de la classe d'arc, sauf les Arcs Nus qui seront mixtes.

- Recurve Homme
- Recurve Dame
- Compound Homme
- Compound Dame
- Arc Nu mixte (barebow + longbow)

Classement 2

Dans le CLASSEMENT 2 ; les archers seront classés en fonction des catégories d'âges indiqués dans le tableau ci-dessous

Catégories circuit des tirs 25m								Blasons
RU13W	RU13M	RU15W	RU15M	CU13W	CU13M	CU15W	CU15M	80 cm 10-1
RU18W	RU18M	RU21W	RU21M	CU18W	CU18M	CU21W	CU21M	60cm 10-1
RW	RM	R50W	R50M	CW	CM	C50W	C50M	où
R60W	R60M	RWO	RMO	C60W	C60M	CWO	CMO	60cm 10-6
MRM				MCM	VI (1, 2 ou 3)			80 cm 10-1
BU13W	BU13M	BU15W	BU15M					80 cm 10-1
BU18W	BU18M	BU21W	BU21M					60cm 10-1
BW	BM	B50W	B50M					
B60W	B60M	W1M	W1W					
LMJ	LMS	LM50						80 cm 10-1

Que doit faire l'archer ?

Pour se classer l'archer doit simplement participer à cinq (5) compétitions 25m en plein air.
 L'archer vérifie que les points ont bien été enregistrés et il informe la secrétaire générale si ceux-ci ne sont pas justes.

Que fait la Ligue ?

Elle enregistre les scores et elle fait :

- Un classement en fonction des catégories indiquées dans le **Classement 1**.
- Un deuxième classement en fonction des catégories indiquées dans le tableau des catégories d'âges. Les cinq (5) meilleurs scores de chaque archer seront cumulés. Les archers seront classés par ordres décroissants des totaux des points.

La ligue communique régulièrement aux clubs les résultats par Courriel et fait paraître ceux-ci sur le site de la LFBTA.

En cas d'égalité dans le classement final du circuit

En cas ou deux ou plusieurs archers totalisent les mêmes points, la LFBTA départagera les archers en tenant compte (dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

- L'archer qui a réalisé le plus haut score dans une des compétitions passe devant.
- Si l'égalité persiste, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.
- Si l'égalité persiste encore, l'archer qui a réalisé le plus haut score passe devant.

Ainsi de suite jusqu'à départage des candidats.

Exemple

	1er score	2ème score	3 ^{ème} score	4 ^{ème} score	5 ^{ème} score	Total
1	670	669	668	665	664	3336
2	670	669	667	666	664	3336
3	670	668	668	666	664	3336
4	667	665	664	663	662	3321

Si les archers ont réalisé les mêmes cinq (5) scores seront déclarés ex aequo.

S'il y a ex-aequo entre deux (2) archers, la place suivante ne sera pas attribuée, si trois (3) archers sont ex-aequo, les deux places suivantes ne seront pas attribuées, etc. ...

Récompenses

L'OA de la LFBTA s'occupe pour remettre les récompenses. La date et le lieu sera communiquée aux clubs après décision de l'OA.

Classement 1

Trois prix seront remis aux catégories ci-dessous

- Recurve Homme
- Recurve Dame
- Compound Homme
- Compound Dame
- Barebow Homme
- Barebow Dame

Classement 2

Un prix sera remis au premier de chaque catégorie d'âges

Que doit faire le club organisateur ?

Le club doit élaborer un classement sur la base du format ci-dessous. Toutes les colonnes du tableau exemple doivent être remplies.

Titre catégorie (Tableau exemple)

	Nom / prénom	Nr ligue	Club	Catégorie	Scores			Total	
					Série 1	Série 2	Total	10	X (10)
1									
2									
3									

Chaque archer doit être classé dans la catégorie telle qu'indiquée dans le guide compétition des tirs 25 m.

Les archers devront être classés par ordre décroissant des points.

Le résultat doit être envoyé chez le secrétaire administratif info@lfbta.be (**provisoire**) dans les sept (7) jours après le dernier jour de la compétition. Après ce délai le résultat sera considéré comme tardif et un rappel sera envoyé au club organisateur.

Si l'organisateur ne rédige pas de résultat, ce manquement sera examiné par l'OA. S'il paraît que ce manquement est volontaire, l'organisateur court le risque que sa compétition ne soit plus reprise dans le calendrier officiel l'année suivante.

Règlement

Seul seront enregistrés les scores réalisés par les archers affiliés à la LFBTA.

Dans le cas où un archer participe plusieurs fois à la même compétition dans la même catégorie, seule la première participation sera retenue, pour autant que l'archer a participé sous son club LFBTA, aucun score sera enregistré pour la deuxième, troisième, etc. ... participation.

L'organisateur doit classer les archers qui participent pour une deuxième fois sous la catégorie deuxième participation (voir Guide Compétition)

Sont uniquement retenus les résultats réalisés dans les compétitions organisées en LFBTA et qui ont été indiqués dans son calendrier.

Sont uniquement retenus les scores réalisés dans les catégories indiquées dans le présent règlement.